

Ottignies Louvain-la-Neuve



Ville Universitaire d'Avenir
jumelée avec
Jassans-Riottier (France)



Concordia : 125^e anniversaire

du 7 au 13 septembre :
Semaine Européenne

Sandra Kim à Ottignies dans le cadre des festivités européennes organisées par l'Association des Commerçants

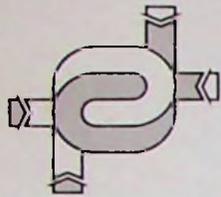
BULLETIN

COMMUNAL

OFFICIEL

N° 34

SEPTEMBRE 1987



Association des Commerçants Ottignies

Semaine Européenne

Du samedi 5 au dimanche 13 septembre 1987

Programme des festivités

Durant toute la semaine promotions chez tous les commerçants affichant les prix en écu

Mardi 8 septembre

20 h. Centre Culturel
Colloque sur le thème :
Ecu, monnaie européenne !
avec la participation de
M. Triffin (Professeur à l'U.C.L.),
M. Herman (Député européen),
Mme A. André-Léonard (Député européen)

Vendredi 11 septembre

Boulevard Martin
Marché européen

Samedi 12 septembre

20 h. 30 Sous chapiteau - Place du Marché
Grande soirée Oberbayern
« Die Bayrische Blaskapelle »
Entrée gratuite - Dégustation de
bières allemandes et de choucroute

Dimanche 13 septembre

Durant toute la journée :
Dégustation de divers produits des 12 pays
de la Communauté
Eliminatoires du jeu organisé par **TV COM**
sur le thème : **Connaissez-vous l'Europe ?**
Tirage d'une place de spectacle de
Sandra Kim qui sera remboursée
à l'acheteur présent à ce moment

Dès
l'aube Boulevard Martin
Grande brocante

De 8 h.
à 10 h. Sous chapiteau
Petit déjeuner :
croissants chauds, chocolat ou café
40 F. le déjeuner (3 croissants)

11 h. Inauguration de la journée
par les autorités communales

12 h. Possibilité de se restaurer
sous le chapiteau

14 h. **Matinée enfantine**
Clowns, jeux, etc...

Défilé de vieilles motos
à travers la Ville

15 h. Danses folkloriques par :
Espagne : **Txalaparta**
Portugal : **Souvenirs du Portugal**
Grèce : **Evros**

Béatrice Pierre imite Sandra Kim
dans un mini-récital

18 h. Remise des prix du concours de dessin
organisé par les Etablissements scolaires
de la Ville

18 h. 30 **Finale** du jeu organisé par **T.V. Com**
et remise des prix

Avec le soutien de :



Boulevard Martin, 5
1340 Ottignies
Tél. : (010) 41 36 71



Générale de Banque - Agence d'Ottignies
Avenue des Combattants
1340 Ottignies
Tél. : (010) 41 59 58



Ets. Hermand - Concessionnaire Audi - VW
Avenue des Combattants 117 - 1340 Ottignies
Tél. : (010) 41 34 32



Assurances André Bidoul
Avenue des Combattants 54 - 1340 Ottignies
Tél. : (010) 31 32 13



Chaussée de la Croix 7
1340 Ottignies
Tél. : (010) 41 01 96

LOCA-CENTER - Location de tout matériel
Rue Fonds Collard 10 - 1301 Bierges - Tél. : (02) 653 51 01
materne

Ets. LEMAIRE
Rue du Monument 61 - 1340 Ottignies - Tél. : (010) 41 30 82

LES MAGASINS DECOUX - Bois - Eternit - Unalit - Isolants
Rue du Monument 69 - 1340 Ottignies - Tél. : (010) 41 30 06

20 h. Centre Culturel

SANDRA KIM

En première partie : Csilla's Jazz Company

Ottignies
Louvain-la-Neuve

BULLETIN

COMMUNAL

OFFICIEL

distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Avenue des Combattants, 35
Tél. 414072 - ext 18

Echevin de l'Information
et de la Participation :
Jean de Fays

Secrétariat de Rédaction,
Administration, Publicité :
José Desmet

Réalisation Technique :
Photocomposition N. Dieu-Blondiau
et Imprimerie J. Dieu-Brichart
Chaussée de la Croix 47
1340 Ottignies
Tél 415024

- Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
- Reproduction des textes autorisée en mentionnant l'origine complète.
- Reproduction des annonces commerciales interdite.

Quadrichromies des pages de couverture offertes par l'Association des Commerçants.

PROCHAINE PARUTION

Les textes à publier dans notre numéro de décembre doivent nous parvenir pour le 2 novembre au plus tard.
Merci d'y être attentifs.

- **Portrait sans retouches**
Anne André.
le charme et la jeunesse
entrés en politique 4

- **Informations générales**
Agenda 6
Déchets de verre :
attention, danger ! 7
Cartes d'identité :
mention de la profession 7
Fêtes de la Toussaint 8
Loi anti-tabac 8

- **Société**
Devenez moniteurs
de plaines de jeux 13
Aux marches de
l'Hôtel de Ville 14
Le 11 novembre :
pour ne pas oublier 15
Don de plasma 17
Communiqués
du C.P.A.S 17
Enquête sur les
statuts précaires 19

- **Culture**
Lire à la Bibliothèque
de Mousty 21
Le trophée du Brabant
au Cercle l'Effort 21
Tintin à Ferrière 22
Les gisants de
Limelette : suite et
fin de la monographie 24

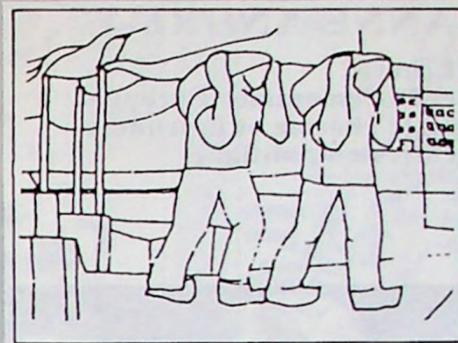
- **Economie**
Horticulture 25
Nouvelles entreprises 27
Les nouvelles SPRL 27

- **Loisirs**
Sports :
Ecole de golf
de Lauzelle 28
Les 3 heures de
natation de Blocry 29
Notre jeu :
« L'avez-vous
reconnu ? » 30

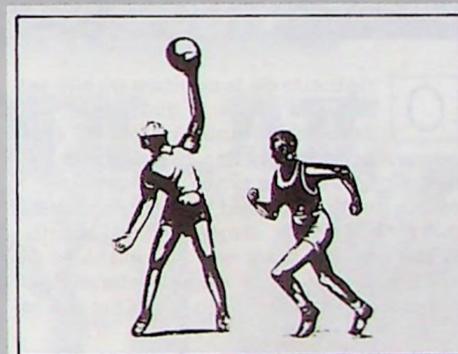
- **Tribune de l'opposition** 30

- **Autant savoir**
La chapelle N.D. des
sept douleurs sauvée
des eaux 32
Contributions :
réduction du
précompte immobilier 32
Primes provinciales 33
Téléphone :
tarif réduit 33

- Concours de dessins
pour enfants :
les résultats 36



Soixante entreprises seront présentes le 14 octobre au Centre Culturel !
Une Journée de l'Emploi à ne pas tater si vous cherchez du travail.



Courez vite au Centre Sportif de Blocry les 19 et 20 septembre !
Journées Sports pour tous dans le cadre du 10^e anniversaire.
(Voir rubrique Agenda)



Retour des brumes d'automne :
novembre est le mois des souvenirs
(Pastel de J.L. De La Colline)

ANNE ANDRE

**Echevin
et Parlementaire Européen
ou le charme et la jeunesse
entrés en politique**



Originaire de la capitale où elle est née à la fin de la quatrième décennie, Anne André a été élue conseiller communal en 1977, l'année de la fusion des communes. Elle prit la relève de Mr Cattelain en se préoccupant des intérêts de la jeunesse et des sports. A la suite des élections communales de 1982, elle occupa le siège scabinal du commerce, des fêtes, du tourisme et des affaires sociales.

Entretemps, elle était devenue Parlementaire européenne et... Présidente des « Vis Tchapias » du Stymont. C'est dire l'intérêt qu'elle porte tant aux choses locales qu'internationales !

Redynamiser le commerce local

A.A. — J'exerce les fonctions d'échevin du commerce depuis le début de mon mandat. C'est donc un échevinat qui me tient particulièrement à cœur.

Je déplore le fait qu'Ottignies ne soit pas un centre commercial et que les activités y soient fort limitées. En vue de donner un nouvel essor commercial à la localité j'envisage la création d'une nouvelle galerie commerciale au cœur de la localité, sans pour autant concurrencer la galerie du Douaire. Elle contribuera à drainer une clientèle nouvelle provenant tout aussi bien de la localité que des communes voisines.

J.D. — Où comptez-vous l'implanter ?

A.A. — Un projet existe en vue d'une implantation en bordure de la place du Centenaire, là où se trouvent les locaux du CPAS et quelques commerçants. L'ensemble à créer comporterait des rez-de-chaussées commerciaux et des logements à l'étage. La combinaison des deux infrastructures complétées par les commerces existants et le marché contribuerait largement à créer un dynamisme bien nécessaire. En plus de l'impact commercial ce projet contribuerait à repeupler une partie du centre de la localité. Ce qui n'est pas négligeable.

J.D. — Depuis peu « le marché est descendu dans la rue ». Quels sont les avantages ?

A.A. — D'abord nous constatons une augmentation des échoppes (une vingtaine ce vendredi matin) et surtout des clients potentiels. Cela est dû au fait notamment qu'ils disposent de deux parkings (pl. des Déportés et pl. du Centenaire) et que cette disposition est commercialement plus favorable. Cette initiative due à la nouvelle association des commerçants, même si elle a rencontré certaines réticences limitées bien compréhensibles, contribuera au développement du marché local.

J.D. — Qu'envisagez-vous pour rapprocher les deux centres commerciaux que sont Louvain-la-Neuve et ce que j'appellerai la « vieille ville » ?

A.A. — Ce fut un de mes premiers soucis. Malgré la création de la Maison du Tourisme en vue de provoquer un intérêt mutuel des deux communautés, je dois constater que l'intégration se fait difficilement pour de multiples raisons et notamment la difficulté des communications. L'aménagement de la chaussée de la Croix et de son prolongement vers le pont de Blocry contribuerait à un meilleur contact.

J.D. — Vos contacts avec les associations de commerçants ?

A.A. — Ces associations sont à l'image de ce que peuvent être les relations

humaines. Mon échevinat a toujours travaillé en parfaite symbiose avec les trois associations existant dans l'entité. Il faut comprendre que malgré des intérêts économiques parfois très différents, il est important d'œuvrer à une cause commune dans des perspectives d'avenir dépassant le cadre étroit de la localité.

Le tourisme : un trait d'union

J.D. — Comment voyez-vous le développement du tourisme dans l'entité ?

A.A. — Le Syndicat d'Initiative fut relancé grâce notamment au dynamisme de Melle Boudringhien qui fut la « cheville ouvrière » de bien des choses dans la localité. Lorsque j'ai créé la Maison du Tourisme, mon but essentiel était d'aider à l'intégration du site de Louvain-la-Neuve où existaient un grand nombre de curiosités concentrées sur un espace restreint. Cette richesse artistique venait compléter notre patrimoine local parfois mal connu des uns et des autres. La promotion touristique passe à mon sens par l'information prioritaire de nos concitoyens. C'est dans cet esprit que l'Administration communale va publier prochainement un livre d'une très belle facture consacré à l'ensemble du patrimoine commun. Ce document viendra compléter les dépliants publiés antérieurement et consacrés à un ensemble de dix promenades pédestres. Mais je crois qu'il faut aller encore plus loin. Il faut beaucoup de bonnes volontés : pour assurer des permanences, pour promouvoir des animations... Mais cela exige un budget plus important. Or le tourisme semble être un peu partout le « parent pauvre » des pouvoirs publics malgré le paradoxe qui existe entre cette attitude et le développement du commerce local par exemple.

Les fêtes : de la difficulté de coordonner les efforts

J.D. — L'agenda est-il chargé ?

A.A. — Très chargé en effet ! Chaque quartier organise sa fête. Beaucoup d'animations se chevauchent au détriment des bénéficiaires et de la vie associative. Un projet de calendrier a été envisagé. Sans grands résultats. Un organe mensuel de liaison aiderait certainement à maintenir et à développer les contacts. Ce projet est à l'étude. Il me paraît indispensable de régénérer l'esprit des kermesses. Comment ne pas être déçu du peu d'enthousiasme soulevé par la kermesse du Centre par exemple ! C'est un signe de saturation. Il y aurait peut-être intérêt à réduire le nombre de festivités au Centre au profit d'une organisation commune où chacun serait partie prenante, y compris les commerçants,

comme cela s'était passé en 1968 lors de la mémorable semaine de « Vill'Vacances » !

J.D. — A ce propos, les commerçants organisent en ce début du mois de septembre une grande semaine européenne...

A.A. — Ce sera une grande braderie complétée par de multiples animations commerciales et culturelles. La population sera sensibilisée à la monnaie européenne : durant toute la semaine et chez tous les commerçants les prix seront affichés en écu. Le change pourra se faire auprès des agences bancaires de la localité. Ce sera une expérience intéressante dans le sens de l'unification de l'Europe.

J.D. — N'avez-vous pas vous-même « relancé » des fêtes moribondes ?

A.A. — Oui, les Fêtes de Wallonie qui avaient été inaugurées à Ottignies à l'initiative de feu Mr Fabry. Actuellement, leur succès dépasse celui de la kermesse du Centre et cette année il sera amplifié par les manifestations organisées dans le cadre du 125^e anniversaire de la Philharmonie « Concordia ».

Le Social c'est aussi favoriser les contacts humains

J.D. — Vous êtes également échevin des affaires sociales...

A.A. — Aussi étonnant que cela puisse paraître, c'est le secteur qui me demande le moins de travail. En effet, le CPAS dirigé par Mme Lewalle fonctionne admirablement bien. Cela me facilite la tâche. Pratiquement je tenais beaucoup à ce que les personnes âgées puissent disposer d'un ensemble de logements construits « sur mesure ». C'est la raison pour laquelle j'ai usé de toute mon influence afin que le projet d'immeuble à construire à la « Limerie » puisse voir le jour très prochainement. Sans pour autant abandonner le premier projet du centre gériatrique.

J.D. — D'autres actions sociales ?

A.A. — Oui et notamment une réduction plus importante sur les factures d'eau et d'électricité en faveur des familles nombreuses qui tiennent compte de l'augmentation du coût de la vie...

Telle est Madame André pour qui les contacts humains et les échanges sont irremplaçables dans cette période un peu terne que traverse la société actuelle.

(Propos recueillis par José Desmet)



DESMET



Le marché du Centre se tient chaque vendredi au Boulevard Martin. Une heureuse innovation qui dégage deux parkings de la zone bleue (pl. du Centenaire et pl. des Déportés)



VERS LAVENIR

Avec le pétulant groupe folklorique plus que centenaire « Les Vis Tchapias » du Stymont



DAVE

A la tête du cortège de la kermesse annuelle avec le Bourgmestre et l'Echevin des travaux, Jean Sablon



DAVE

Avec Mme Jacqumotte, ancienne résistante et responsable du Home « Joli-Coin » que nos concitoyens ont encore en mémoire



EPINGLE

Saison 87-88
au Théâtre Jean Vilar

Encore une très grande saison dont tous les spectacles vous seront présentés à la salle du Théâtre Jean Vilar, rue du Sablon, à l'exception du « Baiser de la Femme Araignée » qui sera donné au Théâtre de Blocry, place de l'Hocaille. Les séances ont lieu à 20 h. 15, sauf indication contraire.

« Le Baiser de la Femme Araignée »

de Manuel Puig avec J.M. Dupuis et St. Jobert
du Lu 14 au Sa 19.9
Di 20 : relâche
du Lu 21 au Sa 26.9
Di 27 : à 16 h. et à 20 h. 15
Lu 28 : relâche
du Ma 29.9 au Sa 3.10
Di 4 : à 16 h. et à 20 h. 15
Lu 5 : relâche
du Ma 6 au Sa 10
Di 11 : à 16 h. et 20 h. 15

« Le Malade Imaginaire »

de Molière avec M. Bouquet, A. Burton, J. Carré
du Me 14.10 au sa 17
Di 18 : relâche
Lu et Ma 19 et 20.10
Me 21.10 : relâche
du Je 22 au Sa 24
Di 25.10 : à 16 h. uniquement

« Elle est là l'usage de la parole »
de Nathalie Sarraute avec Maria Casarès, G. Tréjean...
du Me 18.11 au Sa 21
Di 22 et Lu 23 : relâche
du Ma 24 au Sa 28
Di 29.11 : à 16 h. uniquement

« La Mouette »
de Tchekhov avec S. Colin, Chr. Crahay, M.P. Kumps...

du Ma 26.1.88 au 30.1
Di 31.1 et Lu 1.2 : relâche
du Ma 2 au Sa 6
Di 7 et Lu 8.2 : relâche
Ma 9 et Me 10.2
Je 11 : relâche
Ve 12
Sa 13 : relâche
Di 14.2 : à 16 h. uniquement
du Lu 15 au Me 17 : relâche
Je 18
Ve 19 : relâche
Sa 20.2

« Ariane ou l'Age d'Or »
de et avec Philippe Caubère

1^{er} épisode :
du Me 24 au Sa 27.2
Di 28 : à 17 h. 30
Lu 29.2 : relâche
Ma 1.3 et Me 2.3
Je 3 : (voir 2^e épisode)
Ve 4
Sa 5 : (voir 2^e épisode)
Di 6 et Lu 7 : relâche
Ma 8 et Me 9 : (voir 2^e épisode)
Je 10
Ve 11 : (voir 2^e épisode)
Sa 12
2^e épisode
Je 3.3
Sa 5.3
Ma 8 et Me 9
Ve 11.3
Di 13.3 : à 17 h. 30

Programme des festivités
organisées par le Comité
des Fêtes du « Bon Air »

Di 27 septembre :
Fête de Wallonie - Marche aux
Flambeaux
Départ au Bon Air à 19 h.

Sa 10 et Di 11.10 :
7^{ème} Fête du Bon Air
Grande fête populaire au
Quartier, rue Franz Defnet
sous chapiteau chauffé
Sa 10.10 :
Tournoi de pétanque - Foire à
la brocante
A 18 h. 30 : souper sous le
chapiteau suivi d'une grande
soirée dansante
Di 11.10 :
A 11 h. : sortie d'un groupe
musical dans les rues du Bon
Air et les rues de Mousty
A 12 h. : apéritif musical -
Démonstration du groupe Gym
Energety - Dîner champêtre -
Concert au chapiteau
A 15 h. : activités diverses à la
plaine du Bon Air et sous le
chapiteau - Grand concours
play-back (prix aux partici-
pants) et une surprise - Jeux
divers pour les enfants de 7 à
77 ans.

Sa 24.10 :
Grande kermesse aux moules
et steaks en la salle communale
de Cérux suivi d'une soirée
dansante à partir de 20 h. -
Réservation souhaitée

Di 29.11 :
à partir de 10 h., grande fête de
la St-Nicolas du quartier du
Bon Air et la Boissette à Mousty
et distribution de bonbons et
jouets aux enfants de 0 à 10 ans.
Di 29.11 : après-midi récréative
pour la grande fête de St-
Nicolas à la salle de Limelette

Ve 4.12 :
à partir de 16 h., passage de
St-Nicolas et de sa suite
Boulevard Martin à Ottignies

Je 31.12 :
Grande nuit de la St-Sylvestre
en la salle communale de
Cérux - Buffet froid à partir de
20 h., suivi d'une grande
soirée dansante jusqu'à l'aube

Programme de la grande
journée musicale organisée
le dimanche 20 septembre
dans le cadre du 125^e
anniversaire de la
Philharmonie Royale
« Concordia »



A 10 h. 30 :
Centre culturel et artistique
Séance académique avec la
participation de l'Orchestre de
Chambre de la Philharmonie
Royale Concordia sous la
direction de Madeleine
Delobbe

A 14 h. 30 :
Cortège musical et folklorique
Départ des groupes de diffé-
rents quartiers de la Ville
Avec la participation de
Groupe Ecossois Coriovallum
Pipe Band de Heerlem (Pays-
Bas)

Les Moncrabeau de Namur
Les Chinels de Fosse-la-Ville
Groupe Empire Napoléonien
de Morlanwelz ainsi qu'une
exposition sur le thème « Napo-
léon »

Clique « Le Progrès » de Tubize
La Fanfare Royale Ste-Cécile et
les Majorettes de Courrière
Les Majorettes de Limal
La Fanfare St-Jean-des-Bois de
Limelette
La Fanfare de Pérot
La Fanfare de Hamme-Mille
La Fanfare de Tourinnes-la-
Grosse
Groupes sportifs et culturels
Ottintois

Vers 18 h. 30 :
Place du Centenaire
Rondeau final

Le cortège traversera la Ville et
les groupes musicaux partici-
pants se produiront en concert
ininterrompu.

Centre Sportif de Blocry :
10^e anniversaire

Journée des enfants :

Sa 19.9 :
de 10 à 17 h. : prise de contact
avec le matériel et les diffé-
rentes disciplines

Di 20.9 :
Sports pour tous

Renseignements :
Mme Cadiat
Tél. : 41 10 41

Octobre

Sa 3 :
Centre Culturel - 20 h. 15
Orchestre National de Belgique
(Festival de Wallonie)

Sa 3 et Di 4 :
Centre
Kermesse

Sa 3 et Di 4 :
Clos des Mésanges et des
Colombes
Brocante et animations
diverses

Me 14 :
Centre Culturel - à partir de 9 h.
Journée de l'Emploi

Ve 16 :
Eglise St-Remi - 20 h.
Concert Choral
au profit de l'A.T.D. Quart-
Monde par la chorale « Le
Chanteau »

Novembre

Me 11 :
Cérémonies commémoratives
de l'Armistice

Sa 14 :
Centre Culturel - 20 h.
Théâtre wallon
« L'amour tchante à Tchan-
turlète » par le Cercle « Art et
Plaisir » au profit de l'Amicale
du Personnel communal et
C.P.A.S.

CARTES D'IDENTITE

Sur les « nouvelles » cartes d'identité, la profession n'est plus reprise. Il est toutefois certain que cette mention reste obligatoire dans les registres de la population. Il est donc recommandé aux citoyens belges et étrangers de signaler chaque changement intervenant dans leur profession auprès du Service Population de leur résidence principale.

En outre, il est porté à la connaissance de la population que les citoyens belges nés entre le 1^{er} février 1960 et le 31 mars 1975 doivent être titulaires d'une carte d'identité nouveau modèle. Ceux qui ne sont pas en possession de ce document sont invités à s'adresser d'urgence au guichet du Service Population, avenue des Combattants 40 - Tél. 41 02 42.

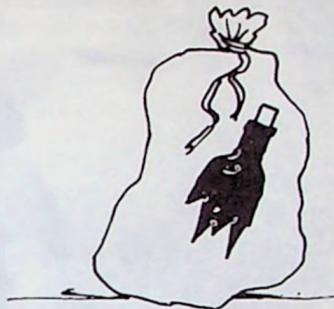
Heures d'ouverture des bureaux Population, Etat-Civil, Etrangers :

Le matin :
de 8 h. 30 à 11 h. 45
du lundi au vendredi

L'après-midi :
de 13 h. 30 à 15 h. 30
le mercredi et le vendredi

Samedi :
de 9 h. à 11 h. 45
(le bureau des Etrangers est fermé le samedi)

DEBRIS DE VERRE DANS LES SACS POUBELLES : DANGER !



Il arrive assez souvent que les ouvriers se blessent au cours des tournées de collecte des déchets ménagers. Ces blessures sont généralement causées par la présence dans les sacs poubelles de déchets de verre jetés en vrac parmi les autres déchets ménagers.

Nous demandons à nos lecteurs d'être particulièrement prudents et d'éviter que des débris de vaisselle ou de bouteilles ne soient placés dans les sacs en plastique.

Merci de tout faire pour éviter les accidents !

ZONE TELEPHONIQUE DE LOUVAIN (016)

Vous paierez plus cher

La zone téléphonique de Louvain (016) compte désormais plus de 100.000 abonnés et devient de ce fait une grande zone comme Anvers, Bruges, Bruxelles, Charleroi, Courtrai, Gand, Hasselt et Liège.

En conséquence, la structure tarifaire du trafic interzonal est adaptée à partir du 1^{er} 8.1987.

C'est ainsi que la durée afférente à l'unité de taxe est ramenée :

— de 2 min. 40 sec. à 1 min. 20 sec. pour le trafic au départ de la zone de Wavre vers la zone de Louvain.

— de 1 min. 20 sec. à 40 sec. pour le trafic au départ de la zone de Wavre vers les zones de Diest, Herentals et Malines.

Les durées ci-avant sont doublées lorsque le tarif de nuit et de week-end est appliqué (en semaine de 18 h. 30 à 8 h. ainsi que le samedi, le dimanche et les jours fériés légaux).

La taxation du trafic interzonal dans les autres relations reste inchangée.

Des renseignements complémentaires vous seront volontiers fournis dans nos centres et agences commerciales dont les adresses et numéros de téléphone figurent dans les pages d'information de votre annuaire téléphonique.

Sous son capot, c'est Francorchamps.



RENAULT
CREDIT 

Concessionnaire

Garage Renard et Fils sprl

Avenue provinciale 51

1341 Ottignies-Louvain-la-Neuve

Tél. 010/61 4762 - 61 4763

TABAGISME

Depuis le 1^{er} septembre il est interdit de fumer dans pratiquement tous les lieux accessibles au public : services publics, théâtres, salles de sports, hôpitaux...

Notons que parmi les « lieux publics interdits de tabac », l'arrêté royal range les... toilettes !

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Espérons qu'il ne faudra pas en arriver là et que l'exemple de cet échevin non-fumeur d'une commune environnante sera suffisamment édifiant : ayant demandé qu'on ne fume plus pendant les séances du Collège et ses collègues continuant à faire la sourde oreille, ce brave homme apporta un fromage qui sentait très fort et qu'il grignota tout au long de la réunion suivante malgré la gêne ressentie par ses collègues. Ceux-ci comprirent l'allusion et le tabagisme cessa.



Nul n'est censé ignorer la loi !

RTBF

FETE DE LA TOUSSAINT



DESMET

les saints. Elle était célébrée le 1^{er} novembre.

En 836 l'Eglise latine déplaça la célébration de la Toussaint du 13 mai au 1^{er} novembre.

Le culte des morts

Lorsque le cimetière se trouvait autour de l'église, au centre du village, la mort et ses rites se trouvaient au centre de la vie paroissiale. Regroupés autour de l'église, ils étaient visités chaque dimanche après la messe pour une courte prière qui se limitait bien souvent à un simple signe de croix. Lors de la toilette saisonnière des maisons leurs tombes n'étaient pas oubliées. Leurs noms étaient rappelés au cours des offices religieux (« recommandations » et De Profundis).

Avec le rejet des cimetières vers la périphérie (au début du XX^e s. à Ottignies), le culte traditionnellement rendu aux morts s'est modifié. Les morts ont été expulsés de notre vie quotidienne.

La fête du souvenir

Heureusement le culte du souvenir se maintient. Chaque année à l'approche de la Toussaint une grande activité règne dans les cimetières car chacun souhaite faire la toilette des sépultures familiales.

Rappelons que ces travaux doivent être terminés quatre jours avant le 1^{er} novembre.

Les cimetières sont accessibles au public d'une manière permanente sauf celui du Centre qui est ouvert uniquement entre 7 h 30 et 17 h.

Les fleurs déposées sur les tombes seront enlevées par les soins du personnel des cimetières à partir du 15 novembre.

Renseignements :

Jean Aldelhof
Fossoyeur en chef
Tél. : 41 11 42
Domicile : 41 65 45

Origines

Au début du VII^e s. le Pape Boniface IV baptisa à Rome un sanctuaire païen dédié antérieurement à tous les dieux connus et inconnus. La consécration de tous les saints martyrs eut lieu le 13 mai.

Un siècle plus tard en Angleterre se répandit une fête en l'honneur de tous



serrurerie décorative de style
perceuses, scies et meuleuses toujours en promotion !
tout l'outillage Metabo pour le travail du bois !
tout l'outillage de qualité pour le jardinage !
toute la serrurerie décorative de style !
toutes les nouveautés pour les bricoleurs !
toute la nouvelle gamme de perceuses Metabo avec variateur électronique !
toujours les meilleurs prix et les bons conseils !

Un bon
outil est signé
SANDVIK

MELAIN

Rue des Deux Ponts, 17-19
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 41 61

SECURITE

DES PISTES CYCLABLES, POUR QUOI FAIRE ?

Sur 7.742 km de pistes cyclables existant en Belgique, le Brabant Wallon en totalise à peine 215 km. Et à Ottignies ?

Le kilométrage total pour l'entité s'élève à environ 11.700 km se répartissant comme suit :

- 7.600 km - route touristique de Rixensart à Court-Saint-Etienne (une piste de chaque côté de la voirie)
- 1.600 km - avenue Albert 1^{er}, depuis la place de la Gare jusqu'à la limite de Limal.
- 1.900 km - rue de la Croix Thomas, depuis le sommet de la rue des Coquerées jusqu'au carrefour de Céroux.
- 0.600 km - rue du Bon Air, depuis la rue des Coquerées jusqu'au carrefour de la rue du Roi Albert.

Douze kilomètres de voies cyclables ce n'est pas énorme me direz-vous alors que le réseau routier de l'entité totalise 300 km (une distance correspondant à celle reliant Ottignies à Paris !). A peine 4 % de nos voiries.

Oui, mais ces 12 km de pistes correspondent à 5,6 % des 215 km existant en Brabant Wallon. Si on sait que cette

région compte 27 communes, on s'aperçoit que notre Ville n'est pas en-dessous de la moyenne générale.

Cela ne veut pas dire qu'un effort ne doit pas être réalisé pour améliorer la situation

Ainsi pourrait-on imaginer l'aménagement de pistes le long des pénétrantes à Louvain-la-Neuve (site interdit aux cyclistes, sauf pendant les 24 heures vélo !). Des liaisons inter-quartiers pourraient être réalisées sur l'emplacement d'anciens sentiers. Des trottoirs,

peu ou pas utilisés, pourraient être transformés en pistes cyclables moyennant l'abaissement des bordures dans les carrefours (exemples : un des trottoirs des rues du Roi Albert, de Pinchart, Fabiola ...).

Peut-être êtes-vous un fervent adepte du vélo. Si vous avez des idées, communiquez-les nous. Nous pourrions les étudier dans le cadre d'une politique concertée en matière de circulation routière.

RISTOURNE SUR CONSOMMATION D'EAU

Mea culpa

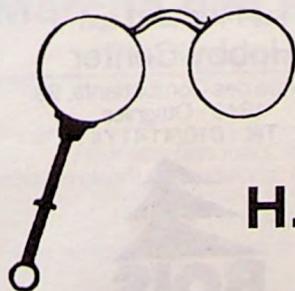
En page 33 de notre numéro de juin nous avons publié sous le titre « La facture C I B E s'alourdit » une information relative aux réductions octroyées aux familles nombreuses qui utilisent l'eau de la distribution pour leur usage domestique.

Il semble que l'approche des congés payés a poussé notre rédacteur sur un terrain glissant et lui a fait commettre deux erreurs :

- la date limite n'avait pas changé et reste bien le 31 juillet comme depuis de nombreuses années déjà

- chacun aura rectifié le volume d'eau gratuit et converti les 100 m³ annoncés en 100 hl (ce qui est moins favorable mais plus exact et traditionnel).

Mea culpa !



H. METZMACKER

Shopping Center du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/413996

Même maison : « La Lunetterie »
Ch. d'Alseberg, 403
1180 Bruxelles
Tél. : 02/3443446

Philippe Gomez

assureur conseil (courtier agréé)
prêts - épargne

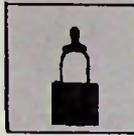
spécialiste en revenu garanti,
assurances pension et prêts hypothécaires

Try Martin 5 (Hocaille Clos)
1348 Ottignies LLN Tél. 010/41 8737

CARNET FAMILIAL

*Avec les jours qui passent,
Les joies et les peines mar-
quent notre communauté
de leur empreinte:
Les enfants qui y sont
accueillis sont un fer-
ment d'espérance et de
fraternité;
Les mariages célébrés
témoignent d'une con-
fiance réciproque
dans un sentiment en
perpétuel devenir;
Les décès que nous dé-
plorons éprouvent
notre affection.*

Naissances



Mai 1987

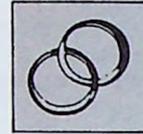
Lesoil Quentin
Rue du Corbeau 27
De Grave Bruno
Rue de l'Angélique 30
Routier Julie
Avenue Demolder 48
Kitete Mulongo Emmanuel
Place des Sports 2/113
Attanjaoui Farida
Rue de Villers 18
Bertolami Sophie
Rue de la Chapelle 102
Mai Kodomi Abdoulaye
Rue de la Neuville 7
Munyemana-Mumporeze Diane
Ruelle St-Eloi 10/201
Rachafi-El-Hausi Mehdi
Rue de la Neuville 24/102
Marchal Syntia
Avenue du Houx 16
Parfonry Benoît
Rue du Monument 34
Quenon Sébastien
Rue du Roi Albert 54
Dany Sami
Rue du Petit-Ry 18B
Saint-Viteux Guillaume
Grand Rue 19
Van Santfoort Célie
Rue Charles Dubois 25
Alardeau Michaël
Avenue des Sorbiers 77

Juin 1987

Wernerus Benoît
Avenue des Capucines 2
Pirkenne Murielle
Rue des Coquerées 21
Timmermans Fabien
Avenue du Tienne 14
Hans Cédric
Avenue des Combattants 50/A
Dekoninck Laura
Rue du Blanc Ry 61
Schillings Thomas
Avenue des Combattants 82
Croonenborghs Anais
Boulevard Martin 18
Goset Caroline
Rue du Charnois 28A
Gaye Youssoupha
Avenue de la Palette 13/201
Veekmans Manon
Rue du Moulin 41A
Mignolet Emilie
Avenue des Hirondelles 6
Oulad Benali Karim
Clos du Quadrille
Lacroix Gilles
Rue des Annettes 11
Bouhdi Khodija
Avenue des Rossignols 58
Frijns Caroline
Rue du Lac 8/201
Xhaët Vincent
Avenue Reine Fabiola 36
Leboutte Sébastien
Rue du Monument 4
Bousba Moncef
Rue des Blancs Chevaux 41
Iwes Maxime
Place de l'Eglise 2/2

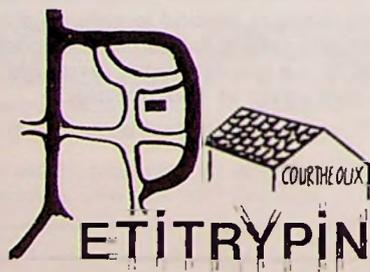
De Staercke Thibault
Rue des Coquerées 18
Leboutte Audrey
Clos du Tumulus 1/104

Mariages



Mai 1987

Freddy Kordahi
et Solange Pairoux
Benoît Hoedenaeken
et Nathalie Ramelot
Bernard Cordy
et Chantal Kinkin
Ekber Er
et Germaine Walgraffe
Jean-Luc Van Der Schueren
et Brigitte Evrard
Christian Goossens
et Jeannine Courbet
Dany Adam
et Marie-Christine Delangre
Patrick Bodson
et Christine L'Hoir
Jacques Heymans
et Agnès Boils
Philippe Derbaix
et Marianne Lalmand
René Liénard
et Anne Demortier
Marc Duerinckx
et Marie-Pierre Ver Elst-Reul
Alain Desmarets
et Cécile Lecharlier



ALIMENTATION GENERALE COURTHEOUX

- Fruits et légumes •
- Rayons charcuterie, spécialités maison, fromages et boulangerie •

— Chérie, les copains sont là !
— Ah, si j'avais un bon petit plat.
— Pas de panique, il n'y a rien à préparer ; au PETITRYPIN, ils ont de quoi nous régaler.

« Au petit magasin, j'ai tout sous la main »

Ouvert le dimanche
de 8 à 17 h.

Du mardi au samedi
de 9 à 19 h.

Avenue de la Résistance 26
Petit-Ry - OTTIGNIES
☎010/420422

PIERSON
C'est BON



010/41.42.43

Ets Renard sprl
Hobby Center

Avenue des Combattants, 92
1340 - Ottignies
Tél. : 010/41 41 74



BOIS

50 ans d'expérience

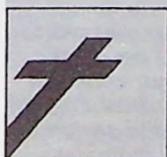
Ouvert du lundi au samedi de 9 h. à 18 h.

Luc Brockmans
et Martine Fontaine
Jean-Marc Bréda
et Cécile Montellier
Luc Collet
et Nathalie Mathys

Juin 1987

Allain Vanwesemael
et Hilda Holbrecht
Guy Deschryver
et Colette Ninane
Robert Dumoulin
et Véronique Decelle
Stéphane Baugniet
et Graziella De Pollo
Philippe Meinguet
et Mireille Albers
Eric Xhonneux
et Bianca Ferreira de Sousa
Christian Cadet
et Isabelle Gilot
Benoît Roosen
et Véronique Lenoir

Décès



Mai 1987

Huenens Jeanne
Rue du Moulin 38A (Limelette)
Renders Gaston
Clos des Mimosas 7

De Backer Jean
Avenue Van de Walle 32
Desbeck Virginie
Rue Ernest Berthet 25
Squélard Berthe
Avenue des Combattants 93

David Louis
Rue du Ruisseau 22

Mulatin Philippe
Rue d'Aulne 2

Havet Rebeca
Rue Emile Goes 102

Juin 1987

Walch Frédéric
Rue du Roi Albert 89

Neubert Marguerite
Avenue du Roi Albert 3

Mouthuy Orpha
Avenue Albert 1^{er} 103

Denys Robert
Rue de de la Chapelle 21

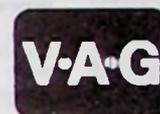
Sneessens Gaston
Rue du Ruisseau 10

Lequeux François-Xavier
Rue des Annettes 8

Masson Leon
Rue du Blanc Ry 23

Ets. Hermand sprl

Avenue des Combattants, 117
1340 OTTIGNIES
Tél. (010) 41 34 32



Et si vous songez à la location
court terme



THE WORLD'S BEST CHOCOLATES

Baptêmes • Mariages • Dégustation Café JAVA

Au Pêché Mignon

Centre du Douaire
1340 Ottignies

Tél 010/416498



Robert Taelman sprl

ENTREPRISE CREATION DE JARDINS

23, avenue Lambermont
1342 Limelette Tél: 41 61 64

La Bagatelle

Maroquinerie

Galerie du Douaire

Marché des Boissons 1926

Etablissements Dubois - Céroux-Mousty
Rue Clovis Dumont 22

*Pour vos banquets, mariages, communions, fêtes grandes ou petites
mise en dépôt de boissons, tables, chaises, frigos, pompes, comptoirs, verres, etc...
enlevés ou livrés
Prix d'enlèvement préférentiels*

Pour plus de renseignements :

Tél. 010/616121 - 616097

1987

Presse - Librairie - LOTTO

Fournitures scolaires
et bureau

Livres comptables
EXACOMPTA

Stylos

Librairie du Centre

Boulevard Martin 16
1340 Ottignies

Tél. 010/413672



JEUNES

CENTRES D'EXPRESSION ET DE CREATIVITE « LE C.L.A. »

Des activités pour enfants et adultes

Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve



centres
d'expression
et de
créativité
Le Cla

reconnus par le Ministère
de la Communauté française

Le Centre de Loisirs Actifs d'Ottignies-Louvain-la-Neuve organise, durant l'année scolaire, des ateliers d'activités manuelles pour enfants et adultes

Les participants, accompagnés par un ou deux animateurs spécialisés, ont l'occasion de s'adonner à des activités manuelles telles que la peinture, le modelage de la terre, le dessin aux pastels, au fusain, la linogravure...

Les séances se déroulent à l'ancienne Maison Communale de Limelette, 67 avenue de Jassans.

Les inscriptions se prennent par cycle : le premier s'étalant d'octobre 1987 à fin janvier 1988, le second de février à fin mai 1988.

Les ateliers sont reconnus comme Centres d'Expression et de Créativité par le Ministère de la Communauté française.

Programme des séances d'ateliers

Le mercredi de 14 h. à 16 h
Pour les enfants de 5 à 13 ans.
Animatrices :
Dominique Evrard
et Dominique Delfairière.
Prise de contact et inscriptions :
le mercredi 30 septembre 1987 aux
heures de séances.
Frais de participation par cycle :
800 frs.

Le samedi de 10 h. à 12 h
Pour les enfants de 5 à 13 ans
Animateurs :
Nathalie Evrard et Bernard Leblans.
Prise de contact et inscriptions :
le samedi 3 octobre 1987 aux heures de
séances.
Frais de participation par cycle :
800 frs.

Le mercredi de 19.30 h. à 22 h
Pour les adultes et adolescents à partir
de 15 ans.
Animatrice : Bénédicte Herman.
Prise de contact et inscriptions :
le mercredi 30 septembre 1987 aux
heures de séances.
Frais de participation : 1 000 frs.
Nombre minimum de participants : 6
Les séances ne prendront cours que si
ce nombre est atteint.

Renseignements
Service Social de l'Administration
Communale
Avenue des Combattants 34
1340 Ottignies
Tél. : 41 40 72



**DEMARRAGE SUR
LES CHAPEAUX
DE ROUES
AU C.L.A. '87**

Malgré un mois de juillet assez maussade, le nombre d'enfants qui ont pris part aux activités du C.L.A. d'été s'est accru très sensiblement puisque l'on en comptait en moyenne 12 de plus que l'année précédente.

Ces conditions météo, loin de décourager grands et moins grands, ont plutôt stimulé leur imagination. C'est ainsi que les ados ont composé un véritable banquet (gâteaux, tartes, pizzas cuites au feu de bois !...) à l'intention des plus jeunes. Ne citons que pour mémoire tous les grands jeux, chasses au trésor, ballades à vélos, barbecue etc... autant de points forts qui ont émaillé la vie du centre.

Ce mini bilan nous donne l'occasion de souligner l'importance du travail préliminaire fourni par les moniteurs. Cette année, pas moins de 14 rencontres ont été consacrées à la préparation lointaine du centre, tant en ce qui concerne les aspects matériels que pédagogiques.

Quand on sait que ces prestations sont accomplies bénévolement, on mesure l'enthousiasme de ces jeunes intéressés à la réussite du centre.

Merci encore à tous ceux qui ont rendu possible la bonne marche du C.L.A. '87, en particulier les équipes d'encadrement placées cette année sous la houlette de deux vieux routiers du C.L.A., Roland Lambeau et Jean-Paul Claeys, les équipes du service Travaux, les chefs d'écoles, etc...

Rendez-vous en 1988 !



Fargeat-Dumoulin sprl

Produits pétroliers
Location de containers

Avenue Lambertmont 8
1342 Limelette
Tél. 010/41 3324 - 41 7027

**PIERSON
C'est BON**



010/41.42.43

LE CENTRE DE LOISIRS ACTIFS ORGANISE UNE FORMATION DE MONITEURS(TRICES)

A qui s'adresse cette formation ?

Cette formation s'adresse à tous ceux et celles qui sont intéressé(e)s par l'animation d'enfants et d'adolescents durant leurs temps de vacances et de loisirs.

Elle permet également aux étudiant(e)s et futur(e)s étudiant(e)s en puériculture, humanités sportives, école normale, de réaliser leur stage obligatoire dans de bonnes conditions.

Le contenu de la formation

Elle propose aux participants de vivre, durant les différentes séquences, des activités ludiques, musicales, d'expression, de présentation ainsi que des discussions, réflexions, communications verbales et non verbales.

Le vécu de chacun sera le biais par lequel seront abordés ces aspects importants de l'animation.

D'autre part, par les activités et la vie collective, elle permet à chacun de découvrir ses possibilités tant au point de vue personnel qu'au point de vue de ses relations sociales.

La formation comporte quatre phases :

- Deux week-ends programmés :
 - 13, 14 et 15 novembre 1987
thème : « Utilisation de matériaux de récupération » ;
 - 5, 6 et 7 février 1988
thème : « Sensibilisation aux activités de la petite enfance »
- Un stage de 10 jours (140 heures) durant les vacances de Pâques (avril 1988) Ce stage est résidentiel. Les participants, répartis en groupes stables, aborderont les différents registres cités plus haut ainsi que les aspects de la vie collective.

3. Un stage pratique (200 heures) d'un mois durant l'été 1988 (juillet ou août) au Centre de Loisirs Actifs d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et ce sous la forme de l'animation d'un groupe d'enfants ou d'adolescents. Le stage pratique prend également en considération l'aspect de formation.

- Deux week-ends programmés les :
 - 23, 24 et 25 septembre 1988 : perfectionnement à l'animation
 - 14, 15 et 16 octobre 1988 : évaluation de la formation de moniteurs de centres et plaines de vacances.

Diplôme, issue de la formation

Le contenu et les modalités de cette formation répondent aux exigences du Conseil de la Jeunesse d'Expression française (C.J.E.F) du fait qu'elle bénéficie de l'encadrement d'un organisme d'Education permanente reconnu par le Ministère de la Communauté française — les C.E.M.E.A. —

Ce respect des normes C.J.E.F permet au pouvoir organisateur qui engage le moniteur titulaire du diplôme ci-dessous de bénéficier des subsides O.N.E. et A.D.E.P.S.

La participation active à l'ensemble de la formation peut donner droit à deux diplômes de « moniteur de centres et de plaines de vacances » :

- l'un délivré par l'Administration communale d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
- l'autre par les C.E.M.E.A. (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education active)

L'admission à la formation

Cette formation est accessible à toute personne âgée de 16 ans au 1^{er} juillet

1987 (attention ! aucune dérogation n'est possible).

Les différentes séquences constituent un tout que ceux et celles qui s'inscrivent s'engagent à suivre de manière assidue (voir le contrat).

Le prix de la formation

Aucune participation n'est demandée aux candidats pour entamer cette formation. Les frais engagés seront déduits de l'indemnité normalement payée aux moniteurs qui travailleront au Centre de Loisirs actifs en été 1988.

L'inscription à la formation

La demande d'inscription doit parvenir à l'Administration communale, avenue des Combattants 35, 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve avant le 10 octobre 1987.

Les inscriptions sont limitées à 22 candidats. Les priorités accordées sont les suivantes :

- les candidats ayant déjà travaillé au Centre ;
- les candidats n'ayant pu être retenus l'année passée faute de place et qui refont une demande ;
- les candidats domiciliés à Ottignies-Louvain-la-Neuve ;
- les candidats se destinant à suivre des études en rapport avec l'Education.

Si cette formation vous intéresse, retournez le bon ci-dessous à l'Administration communale pour obtenir formule d'inscription et documentation.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu au bureau du Service social communal, avenue des Combattants 34 à Ottignies (du lundi au vendredi de 9 à 12 heures) ou par téléphone au 41 40 72.

A renvoyer à l'Administration communale, av. des Combattants 35, 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve

Intéressé(e) par la formation de moniteur organisée par le Centre de Loisirs actifs, je souhaite recevoir les formules d'inscription ainsi que la documentation complémentaire.

Nom : Prénom : Date de naissance :
 Adresse : rue : N° : Bte :
 Code postal : Localité :

La Bagatelle
 Maroquinerie
 Galerie du Douaire



Tél. 41 48 19
 37 Ch. de la Croix
 1340 Ottignies

ON PREFERE
TELE BOUTIQUE
 POUR SON SERVICE TECHNIQUE
 25 ans d'expérience en électronique
 VOTRE SPECIALISTE : RADIO - T.V. - HI-FI - VIDEO - ELECTRO-MENAGER - CUISINES EQUIPEES

PARTICIPATION

**DES NOUVELLES
DU « VILLAGE
DE L'AMITIE »
A MADAGASCAR**

Extrait d'une lettre récente de Sœur Alessandra, animatrice du village de lépreux, construit par la Fondation Roger Riou près de Tamatave :

« Après le cyclone « Honorine » d'avril 86, la reconstruction du village se fait lentement. La nature reprend et les fleurs repoussent. Mais pour les cocotiers, que nous avons plantés il y a 10 ans, il faudra attendre de nouveau 6 à 8 ans avant d'obtenir des noix.

De nouveaux malades continuent à frapper à notre porte. Ils nous arrivent dans un état physique pitoyable, mais en peu de temps ils ont repris 6, 8, 12, 20 kilos ! Très rapidement ils s'habituent au rythme du village et ils se sentent « chez eux ».

Le nouveau maire de Tamatave, en nous rendant visite pour la fête nationale, a été stupéfait en voyant le village si propre. Revenant en ville, il a déclaré : « Si des lépreux handicapés, qui n'ont plus les doigts des mains et des pieds, arrivent à avoir un village propre, est-il possible que des bien-portants n'arrivent pas à en faire au moins autant ? ! »

Les malades sont très courageux. Ils ont recommencé toutes les plantations « brûlées » par l'eau de mer et nous espérons faire une bonne récolte cette année. »

Le Village de l'Amitié est l'une des réalisations de la Fondation Riou, dont la section d'Ottignies fonctionne depuis 20 ans, avec le soutien de nombreux donateurs fidèles.

Le bulletin trimestriel peut être obtenu sur simple demande adressée à Madame Lucienne Vassart, rue du Tienne 22, 1340 Ottignies - Tél. : 41 41 64

Clôtures DETHY sprl

Avenue Albert 1^{er} 33
1342 Limelette
Tél. 010/415088

Distributeur reconnu Bekaert

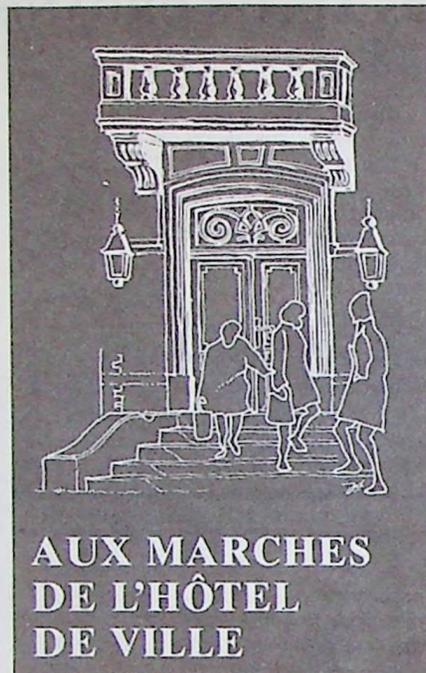
Piquets en fer plastifié, bois, béton, caoutchouc

Treillis en tous genres, plastifié et galvanisé

Accessoires pour clôtures électriques

Clapiers - Chenils

Remise à domicile



Séance du 29 juin

En début de séance, Mr le Bourgmestre remet la médaille civique de première classe à Mmes Arlette Pilloy et Denise Gilson, institutrices maternelles communales.

Ensuite l'Assemblée fixe à 77 le nombre de contractuels subventionnés à engager et détermine leur statut pécuniaire

Elle décide l'ouverture d'une septième classe maternelle à l'école de Blocry et prend connaissance des résultats des élections dans les Fabriques d'Eglise de l'entité

Le Conseil définit le mode de passation du marché et approuve le projet du cahier des charges pour l'aménagement des trottoirs route du Longchamps, Champ Vallée et Cour des Borains ainsi que l'aménagement du piétonnier entre la rue de l'Epine et l'avenue de Lauzelle et la prolongation du piétonnier de la rue de la Sapinière.

Il approuve le projet de construction de ralentisseurs de trafic aux avenues du 11^e Zouaves, Tournay et des Mespeliers.

La dépense supplémentaire résultant de l'adjudication des travaux de restauration de la toiture de l'Hôtel de Ville (2^e phase) est également approuvée.

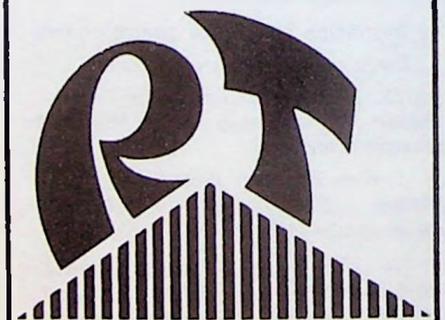
L'Assemblée vote différents emprunts en vue de permettre : l'assainissement de la Vallée de la Dyle, le renforcement du réseau d'éclairage public de la rue de la Sapinière, le transfert d'un pavillon à l'école de Limauges, le réaménagement de la cour de la même école et l'achat d'une faucheuse à fléaux.



**NOTRE
CENTRE DE
JARDINAGE**

*Vous le connaissez.
Vous l'appréciez.*

*Merci
de votre confiance*



ROBERT Taelman sprl

**VOUS AUSSI,
FIEZ-VOUS
AU**

SAVOIR-VERT

Tél. 41 61 64

**23, avenue Lambermont
1342 Limelette**

RICHARD PELETIER

Six mois dans l'enfer de Breendonck

Chaque année au mois de novembre nous reviennent les cérémonies commémorant l'Armistice. Pour ne pas oublier. Se souvenir des fantômes de toutes les barbaries. Sans faire appel à l'émotion facile. Pour que nos enfants et nos petits-enfants puissent encore librement poser des questions sur cette époque si proche et si cruelle.

A quoi bon remuer le passé à travers les messages des témoins revenus de la nuit ?

Pour perdre une mentalité d'amnésique.

« Het is hier de hel en il ben de duivel ! » (« C'est ici l'enfer et je suis le diable ! ») ... tels étaient les mots de bienvenue que le traître flamand Wyss adressait aux prisonniers politiques (communistes, résistants, juifs, personnes prises en otages ou dénoncées par leurs ennemis personnels...) qui franchissaient le seuil du sinistre fort de Breendonck, situé près de Willebroek, en bordure de la route Bruxelles-Anvers.

L'un des rescapés de ce bagne nazi est aussi l'un de nos concitoyens : il s'agit de M. Richard Peletier, qui a élu domicile au n° 44 de l'avenue de Jassans à Limelette. Avec beaucoup de pudeur, il a bien voulu refaire avec nous le chemin de l'impossible oubli.

E.G. — Monsieur Peletier, durant la deuxième guerre mondiale, la Gestapo entendit faire de Breendonck une de ses pièces maîtresses en Belgique occupée. Comment s'acquitta-t-elle de sa mission ?

R.P. — Avec un « zèle exemplaire » puisque, sur les quatre mille hommes environ qui y furent incarcérés entre 1940 et 1944, plus de la moitié ne survécurent pas. Sous la férule de la Sicherheitspolizei (police secrète allemande), ce camp de concentration acquit en effet, très rapidement, la réputation d'un lieu de tortures, de famine et de mort. Il n'avait pourtant, en principe, qu'une vocation de « camp de réception », destiné à recevoir les prisonniers qui allaient être déportés vers l'Allemagne, mais dans l'esprit des Nazis, ce devait être aussi un phare de terreur qui briserait toute volonté de résistance dans le pays !

E.G. — Et dans quelles circonstances êtes-vous descendu dans cet enfer ?

R.P. — J'ai fait de la résistance armée dès le début de la guerre, avant de passer à l'armée secrète : nous nous occupions d'opérations de destruction. Le 8 juillet 1943, alors que je travaillais aux Laminaires Gilson à La Croÿère, les Allemands, renseignés par l'un des nôtres qui avait parlé sous la torture, vinrent m'arrêter à l'usine : il était deux heures du matin et je fus conduit directement à Breendonck. J'avais

vingt-neuf ans à l'époque ! A mon arrivée au camp, les S.S. me placèrent immédiatement en cellule. Dès huit heures, ils me firent subir mon premier interrogatoire, avec un cynisme incroyable puisque les sévices qu'ils m'infligeaient étaient entrecoupés de gestes et de propos paternalistes, voire débonnaire : « Voulez-vous une cigarette, Monsieur Peletier ? ». Je ne répondais pas et les coups pleuvaient à nouveau. Tout était déjà mis en œuvre pour me briser, saper mon moral !

E.G. — A quel régime disciplinaire fûtes-vous astreint par la suite ?

R.P. — Contrairement à la majorité des détenus, qui étaient soumis aux travaux forcés (N.D.L.R. : il s'agissait de dégarnir le fort des terres qui le recou-



DESMET

vraient), j'ai passé tout mon séjour à Breendonck en cellule, isolé des autres prisonniers. Mon sort, pourtant, n'était guère plus enviable : enfermé dans un minuscule cachot obscur et humide, je devais me tenir debout et immobile pendant toute la journée (de 5 à 20 heures) au pied de la planche sans paille ni couverture qui me servait de lit. Les S.S. exerçaient une surveillance constante, toujours prêts à surgir et à nous rouer de coups pour les motifs les plus fantaisistes. En guise de nourriture, nous recevions un bol de café (un « ersatz » devrais-je dire) le matin, un bol de « soupe » à midi et environ 200 grammes de pain arrosé d'une tasse de café le soir. Je pesais plus de 80 kgs à mon arrestation, quelque 45 kgs après mon incarcération.

E.G. — Pour reprendre la terminologie de la Gestapo, vous faisiez partie des « Arrestanten », des individus considérés comme dangereux. Vous ne sortiez donc jamais de votre cellule ?

R.P. — Seulement pour aller vider mon seau hygiénique et procéder à une toilette sommaire, mais à chaque sortie, j'étais coiffé d'une cagoule et guidé par une sentinelle S.S. qui s'amusait parfois à nous faire heurter des obstacles. Il

Notre Rédaction présente ses condoléances émues à la famille de M. Peletier, décédé au moment de la mise sous presse du Bulletin.

existait une autre « promenade », beaucoup plus redoutée, celle qui conduisait, par un couloir sinueux, au « bunker », une ancienne chambre aux poudres soigneusement murée et transformée en salle de torture. Là, nous étions déshabillés, suspendus à un palan par les mains liées derrière le dos (ce qui provoquait d'atroces souffrances aux épaules et aux poignets) et suppliciés par les méthodes les plus raffinées : serre-doigts (N.D.L.R. : et Monsieur Peletier de nous montrer ses mains meurtries !), pointes électriques, barres de fer rougies au feu... la barbarie de Breendonck ne connut pas de bornes ! Je n'oublierai jamais les S.S. belges Wyss, Debodt et Pellemans qui furent d'une cruauté inouïe pendant les interrogatoires, toutefois menés par la Gestapo, ainsi que le major Schmitt, presque toujours présent au bunker et dont la distraction favorite était de lancer son chien sur le prisonnier.

E.G. — Quand donc avez-vous entrevu la fin de ce cauchemar ?

R.P. — En décembre 1943, les Nazis me transfèrent à Vught, en Hollande, un camp de concentration équipé de fours crématoires, là où onze de mes camarades de Court-Saint-Etienne furent exécutés par pendaison. J'y suis resté jusqu'en septembre 1944, et le jour de la libération de Bruxelles, les Allemands m'ont expédié à Sachsenhausen, près de Berlin, où m'attendaient les travaux forcés dans une usine de constructions aéronautiques. Le 27 avril 1945, l'Armée Rouge est entrée dans le camp, ce qui signifiait, comme vous dites, la fin du cauchemar : le 6 juin, j'étais rapatrié en Belgique par chemin de fer. J'ai repris des forces, essayé de me réintégrer dans la vie « normale », d'exercer à nouveau un métier... et comme les séquelles de mon emprisonnement ne me permettaient plus de travailler aux laminaires, je me suis installé en tant que boulanger, profession que je dus abandonner après dix ans d'activité parce qu'elle était devenue, elle aussi, trop éprouvante pour mon état de santé. Breendonck, bien plus que Vught ou Sachsenhausen, avait eu raison de mon organisme : nulle part ailleurs, je n'ai rencontré cette atmosphère de terreur perpétuelle, cette famine, ces supplices physiques et moraux que les mots ne parviendront jamais à décrire... Oui, c'était l'enfer !

Aujourd'hui, Richard Peletier, président national des prisonniers politiques de Vught, membre du Comité F.I. régional de Wavre, secrétaire-adjoint de l'armée secrète régionale de Wavre, vit heureux à Limelette, entouré de l'affection des siens. Avec en mémoire, pourtant, des souvenirs tragiques qu'il lui arrive d'égrener en guidant, à Breendonck, des groupes de visiteurs, là où quatre milliers d'hommes furent persécutés par un diable surréaliste qui portait avec orgueil une dague et un anneau à tête de mort.

Eric Gilles

« LE DIANTHUS »
ou le film d'un baptême naval

Ostende - Jeudi 18 juin (une date historique !). Ce jour-là a eu lieu le baptême du M 918 « Dianthus » (œillet). Ce chasseur de mines de la Force Navale a une longueur de

47.10 m. Il peut filer 15 nœuds et accueillir 49 hommes à son bord. Le navire est équipé d'un appareillage très sophistiqué. Le bâtiment dont l'épouse de notre Député-Bourgmestre est la

marraine fait partie d'un programme de construction de 40 navires répartis entre la France, la Belgique et la Hollande.



DESMET

Photo 1 ▲
Sous un ciel sans nuages, la Musique de la Force Navale donne l'aubade en attendant l'arrivée des officiels.



DESMET

Photo 2 ▲
Dans la tribune d'honneur, la délégation d'Ottignies-Louvain-la-Neuve face à « son » navire.

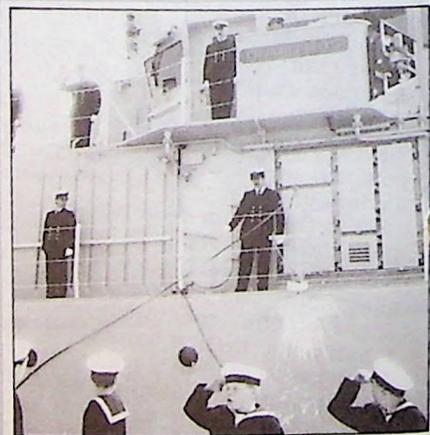


DESMET

Photo 3 ▲
« Je te baptise et t'envoie sur toutes les mers du monde pour montrer nos couleurs et préserver la paix » vient de prononcer Mme du Monceau. La marraine abat sa hachette sur le ruban. Surprise. Rien ne se passe.

Photo 4 ▲
Enfin, à la troisième reprise, la traditionnelle bouteille de champagne se casse sur la coque. Mais les marins superstitieux ont observé l'incident d'un œil sombre et, semble-t-il, dans une certaine confusion.

Photo 5 ▲
Le M 918 Dianthus à quai dans les chantiers de la société Mercantile-Béliard ▼



DESMET

Photo 5 ▼
L'heure des traditionnels cadeaux ▼



DAVE



DESMET

Rendez-vous a été fixé par M. le Bourgmestre pour une rencontre entre la population ottintoise et la Force Navale en vue de faire plus ample connaissance au printemps '88.

SANTE

DONNER DU PLASMA POUR SAUVER DES VIES HUMAINES

Le Centre de Transfusion de Louvain-la-Neuve, installé 25, place de l'Université, est spécialement équipé pour la collecte de plasma par la technique de la plasmaphérèse.

Qu'est-ce que la plasmaphérèse ?

Le Dr Bertrand nous dit : « La plasmaphérèse est un procédé bien au point mais encore mal connu du public. Il consiste, grosso-modo, à centrifuger le sang récolté pour séparer les globules rouges du plasma. Ce dernier peut alors être stocké tandis que les globules rouges sont restitués au donneur... »

Que fait-on avec le plasma ?

En Belgique, les besoins en plasma sont cinq à six fois plus élevés que ceux en sang complet. L'évolution médicale engendre une demande croissante. En effet, on utilise le plasma pour préparer des substances destinées à lutter notamment contre le tétanos, la rubéole, les oreillons... On en extrait également des éléments coagulants pour soigner l'hémophilie ainsi que des solutions stables de protéines, très utiles dans les cas de brûlures graves par exemple.

Les besoins sont donc vastes et l'offre ne correspond pas toujours à la demande.

Donner du plasma

Si ce programme a retenu votre attention et que vous souhaitez rejoindre les rangs des donneurs, vous devez savoir qu'il vous faudra consacrer 70 à 90 minutes (le temps d'une séance), une ou deux fois par mois. Rien ne vous empêche d'autre part de donner également votre sang une fois par trimestre. Il n'y a pas de temps perdu quand des vies humaines peuvent être sauvées.

Contacts :
Centre de Plasmaphérèse
Place de l'Université 25
Tél. : 41 14 71

Heures d'ouverture :
— Lundi et mercredi :
de 12 à 20 h 30
— Mardi, jeudi et vendredi :
de 9 à 20 h 30
Dernière séance à 19 h.

La Bagatelle

Maroquinerie

Galerie du Douaire

SOCIAL

COMMUNIQUES DU C.P.A.S.

Candidates gardiennes

- La petite enfance vous attire ?
- La fonction de gardienne peut vous épanouir ?

Nous vous offrons l'encadrement et le soutien d'un service organisé par le C.P.A.S. et agréé par l'O.N.E.

Le C.P.A.S. d'Ottignies-Louvain-la-Neuve recrute des candidates gardiennes de + de 21 ans domiciliées sur le territoire de la commune.

Une lettre de critères et le règlement du service sont à retirer au secrétariat du service au Bd. Martin 21 à 1340 Ottignies. Tél. : 41 15 32.

Service garde d'enfants malades

Au sein du C.P.A.S., un service de garde d'enfants malades fonctionne avec une équipe de 6 puéricultrices et une assistante sociale. En cas de besoin, ce service est à votre disposition pour vous aider à résoudre le problème de la garde de votre enfant lorsqu'il est malade. Les puéricultrices se rendent au domicile des parents. Elles assurent la surveillance et appliquent le traitement indiqué par le médecin (durée des prestations de 8 h. à 18 h.).

Concilier le bien-être des enfants avec vos occupations professionnelles est un de vos soucis majeurs, il est également le nôtre.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser :
boulevard Martin 21
du lundi au vendredi
de 8 h. 30 à 16 h. 30
Tél. : 41 15 32

Ets Stuyckens Jules & Fils sprl

Chaussée Provinciale 71-73
1341 Ceroux-Mousty
Tél. 010 61 2290 - 61 30 46

MICHELIN



Tourisme - Poids lourds - Agricoles - Génie civil
Neige et à clous - Neufs - Rechappes

VILLEROY & BOCH WELKENRAEDT MOSA

EXPO CARRELAGES

81 avenue des Combattants - Ottignies

VENTE à des PRIX FOUS

41 54 15
(010)

CX Sol
à partir de
400 F
TVAC
LOT

GROS

OTTIGNIES L.L.N.

**GAGNEZ
DE
L'ARGENT**

DETAIL

VENEZ
NOUS VOIR
...ET
COMPAREZ !

SICHENIA

ST-ONGE

CERABATTI

PIEMME
IMOLA
SIMONS

SPHINX
MARAZZI
CIBEC

SOCIAL

NIVEAU DE FORMATION DES CHOMEURS

Etudes primaires : pourcentage élevé !

Dans un premier article, nous nous sommes intéressés à l'évolution de la situation du chômage dans l'entité, graphique à l'appui. Par la suite, nous avons détaillé les statistiques concernant les différents statuts touchés de près ou de loin par le chômage.

Il nous a semblé intéressant de poursuivre cette recherche en décrivant le niveau de formation des chômeurs.

Nous avons obtenu des données précises à ce sujet pour les chômeurs complets indemnisés au 7 juillet 1987 dans notre entité.

Nous remarquons un pourcentage élevé de personnes qui ont terminé unique-

ment leurs études primaires, soit 28,7 %. Les personnes ayant achevé leurs études secondaires inférieures comptent pour 21,2 % des chômeurs complets indemnisés. A elles-seules, ces deux catégories représentent 49,9 % du total.

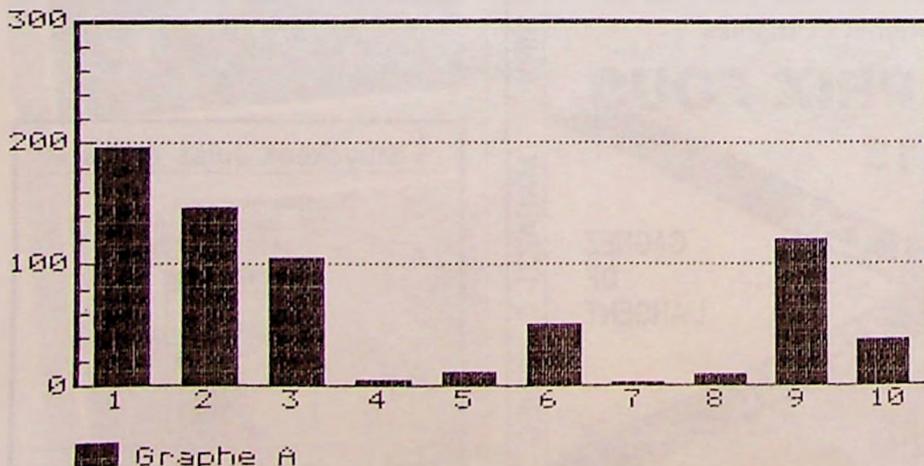
Remarquons le pourcentage d'universitaires (17,4 %), plus élevé que celui de l'enseignement secondaire supérieur tandis que l'enseignement supérieur du type court semble moins touché par le chômage.

Le détail de ces données est repris dans le tableau et le graphique ci-dessous.

Luc André

Niveaux d'études C.C.I.

| | Nombre | % | Réf graphe |
|--|--------|---------|------------|
| Enseignement primaire | 196 | 28,5 % | 1 |
| Ens sec inf pl exc. | 146 | 21,2 % | 2 |
| Ens sec sup pl exc. | 105 | 15,26 % | 3 |
| Ens. sec. inf prom. soc. | 5 | 0,7 % | 4 |
| Ens. sec. sup. prom. soc. | 13 | 1,8 % | 5 |
| Ens. sup. 1 ^{er} degré court | 52 | 7,5 % | 6 |
| Ens. sup. 2 ^{ème} degré court | 4 | 0,5 % | 7 |
| Ens. sup. 3 ^{ème} degré long | 9 | 1,3 % | 8 |
| Universitaires | 120 | 17,4 % | 9 |
| Autres | 38 | 5 % | 10 |
| Total C.C.I. | 688 | 100 % | |



NOUVELLES DONNEES SUR LES PRETS CHOMEURS A OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

500.000 F
mise de fonds : emprunt
compétences professionnelles
un bon projet viable
plan de financement
accès à la profession
5%
10 ans

trésorerie
remboursement
procédure à suivre?



Nous avons reçu des données récentes au sujet des prêts chômeurs dans l'entité. Pendant la période du 22.2.84 au 31.12.86, 41 demandes ont été introduites en vue de l'obtention d'un prêt chômeur. 20 demandes ont reçu un satisfecit, soit 49 %. Ce pourcentage d'octrois souligne l'importance d'un projet bien conçu, susceptible d'être crédible aux yeux des instances octroyant des prêts.

Ets NOEL G.

Avenue Albert 1^{er} 43
1342 Limelette
Tél. 010/413190

- Pièces de rechange - Réparation - Vente de :
Tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses
Tracteurs agricoles, horticoles
- Travaux de tournage
Fer au détail et fer forgé
- Huile Castrol

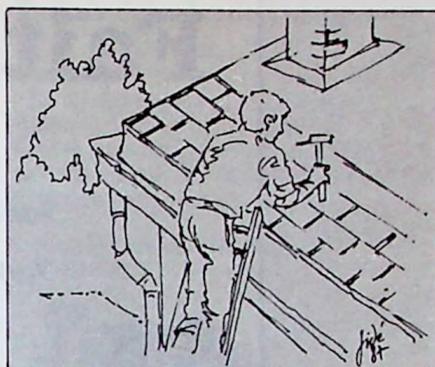
Massey-Ferguson - Kubota
Honda - Flymo
Ariens - Zenoah

CHOMAGE : LA « PRECARITE STATUTAIRE » EN DECEMBRE 1986

Dans un précédent article, nous nous sommes intéressés au problème du chômage dans l'entité et plus particulièrement aux données relatives à la durée et à la répartition par âge, sexe et professions en nous limitant aux seuls chômeurs complets indemnisés.

Depuis, et grâce à la collaboration des services informatiques de l'O.N.Em, nous avons obtenu des précisions pour les autres catégories de personnes à statuts différents. Non seulement des personnes chôment à temps partiel, d'autres chôment complètement : certains sont demandeurs d'emplois sans avoir droit à une allocation ; d'autres bénéficient des avantages du plan de résorption du chômage. Elles concernent uniquement le mois de décembre 1986 et couvrent tous les bureaux de pointage de la Ville. Nous en avons dressé un tableau que nous espérons ne pas être trop rébarbatif malgré la sécheresse des chiffres.

| | |
|---|-----|
| Chômeurs complets indemnisés | 696 |
| Bénévoles dispensés du contrôle | 25 |
| Etudiants ayant terminé leurs études et inscrits en période d'attente (150 jours) | 124 |
| Demandeurs libres pour le marché de l'emploi : | |
| Non allocataires inscrits librement | 26 |
| Inscrits obligatoirement mais non allocataires | 3 |
| Inscrits mais à charge du CPAS | 6 |
| Travailleurs à temps réduit : | |
| Inscrit en chômage complet après avoir occupé un emploi à temps réduit | 1 |
| Disponibles certains jours entiers | 49 |
| Indisponibles | 238 |
| Occupés à temps partiel pendant leur période d'attente | 3 |
| Formation professionnelle des chômeurs : | |
| A temps plein | 5 |
| A temps partiel | 1 |
| Individuelle | 4 |
| Plan de résorption du chômage : | |
| Personnes concernées | 309 |
| A temps plein : | |
| Chômeurs occupés : | |
| par les pouvoirs publics | 83 |
| par les ASBL | 8 |
| CST : | |
| dans les services publics | 14 |
| dans le secteur privé | 48 |



| | |
|--|----|
| TCT : | |
| dans les adm. publiques | 20 |
| dans le secteur privé | 68 |
| Chômeurs occupés dans les PME | 7 |
| Interruption volontaire de carrière | 4 |
| A temps partiel : | |
| Chômeurs occupés : | |
| par les pouvoirs publics | 3 |
| par les ASBL | 3 |
| CST : | |
| dans les services publics | 10 |
| dans le secteur privé | 2 |
| TCT : | |
| dans les services publics | 0 |
| dans le secteur privé | 12 |
| Interruption volontaire de carrière | 1 |

| | |
|---|----|
| Stagiaires O.N.Em : | |
| Librement inscrit | 1 |
| En formation professionnelle | 0 |
| Bénéficiaire d'allocations de chômage | 15 |
| Bénéficiaire d'allocations de transition (indemnités pour l'autre mi-temps) | 10 |
| Divers : | |
| Chômeur occupé à temps plein dans un atelier protégé | 1 |
| Personnes occupées inscrites comme demandeurs d'emploi | 4 |
| Chômeurs dispensés de pointage pour raisons sociales et familiales | 3 |
| Chômeurs allocataires ayant repris des études | 5 |

A la lumière de ces informations, nous pouvons dire que le temps partiel rencontre un certain succès car on constate que 287 personnes (soit 19 % des 1504 statuts précaires) optent pour un travail à temps réduit afin d'échapper au chômage.

Le plan de résorption du chômage concerne plus particulièrement 309 personnes pour l'entité, soit 20,5 % du total.

(Condensé d'une enquête menée par Luc André)

**L'ELECTRICITE, LE GAZ NATUREL,
C'EST UNERG-SEDILEC,
VOTRE CONSEILLER EN ENERGIE**



Maintenant en nos bureaux d'Ottignies
vous pouvez payer avec la carte Mister Cash

BIP.BIP.BIP.BIP.PAYÉ.
CHEZ MOI LA CARTE
MISTER CASH SUFFIT.

OTTIGNIES - Rue du Monument 54 - (010) 41 74 04

SENIORS

LE TROISIEME AGE A JASSANS

On s'écrit et on se reverra

Comme nous l'avions annoncé dans notre numéro du dixième anniversaire, les 3 x 20 ont effectué un déplacement dans notre ville jumelle du 9 au 12 juillet dernier.

La délégation était composée d'une centaine de personnes entourées de MMmes André et Lewalle et de MM. le Bourgmestre, Sablon et Tasson.



PONTHIERE

La fanfare « St-Jean-des-Bois » a donné l'aubade musicale au cours des différentes manifestations prévues au programme : inauguration des orgues rénovées de l'église de Jassans, de la salle des fêtes et d'une place en face de l'église.



PONTHIERE

Une de nos concitoyennes installée à Jassans. Mme Poirel, en a même profité pour interpréter notre hymne national.



PONTHIERE

Le groupe a également pu apprécier l'aménagement de la résidence « Les Marronniers » réservée aux personnes âgées de la localité.

TETE-A-TETE, ANNIVERSAIRE, REPAS DE FAMILLE
TOUS LES DIMANCHES MIDI...

Faites-vous plaisir

*Vous serez soignés "aux petits oignons"...
 Vos enfants en redemanderont ...
 Vous apprécierez nos petites attentions ...*



RESPIREZ !

A deux ou à trente, soyez nos hôtes! Petit coin tranquille ou salon (gratuit) avec vue sur le Bois de Lauzelle. Barbecue sur la terrasse. Petit café au bar ... ou promenade digestive parmi les sangliers. Evadez-vous.

HMM !

Une gastronomie à la hauteur du cadre ? Sans faux col, dans une ambiance musicale et décontractée. Un buffet de fête à volonté ravira votre palais et celui de vos invités. Gourmands ou gourmets, l'accord sera parfait. Votre fête sera réussie.

LES PETITES ET GRANDES OCCASIONS MERITENT D'ETRE FETES

Alors, profitez-en. Oubliez vos soucis l'espace de quelques heures. Attentif et discret, notre personnel vous y aidera, soyez-en assuré...

ALTEA

— HOTEL —

LOUVAIN-LA-NEUVE

010/ 41.07.51

590 FB par personne TTC

*Pour les enfants de moins de 14 ans :
 45 F par pointure (minimum 25)*

membre de

PULLMAN INTERNATIONAL HOTELS



ARTS

**LE TROPHEE
DU BRABANT
AU CERCLE
L'EFFORT**

Le jury provincial, réuni le 10 juin dernier, sous la présidence de M le Député Permanent Francis De Hondt, a attribué le prix de 50.000 frs. et le trophée d'art dramatique d'expression dialectale au Cercle Royal « l'Effort » pour ses qualités d'interprétation dans la catégorie « excellence ».

Le Bulletin communal félicite toute la troupe et son Président interviewé dans nos colonnes au mois de mars dernier

La Bagatelle

Maroquinerie

Galerie du Douaire

**NOUVEAUTES
A LA BIBLIOTHEQUE DE MOUSTY**

Extrait des récentes acquisitions

Généralités :

« Le Grand Bruxelles et le Brabant Wallon des Tout-Petits »
Toutes les adresses et informations pour enfants de 0 à 12 ans et futurs parents (Clair de Lettres 1987)

« Tous les musées de Belgique » (Le Cri 1987)

Sciences sociales :

« L'Économie des pays du Benelux » par François Gay et Paul Wagret (Que sais-je ? 1987)

Biographies littéraires :

« Albert Camus : soleil et ombre » par Roger Grenier (Gallimard 1987)

Romans :

« Louisiane : l'adieu au Sud » par Maurice Denuzière (Denoël 1987)

« La petite fille à gauche sur la photo » par André-Paul Duchateau (Le Rocher 1987)

Bandes dessinées :

« Cités obscures : la tour » par Benoît Peeters et François Schuiten (Casterman 1987)

Monographies :

« La Belgique autrement » (douze itinéraires gourmands et insolites - La Libre Belgique 1987)

Biographies historiques :

« Un chemin d'espoir » par Lech Walesa

Histoire :

« Chronique du 20^e siècle » (RTL - Elsevier 1987)

« Génération : les années de rêve » par Hervé Hamon et Patrick Rotman (Seuil 1987)

Pour les jeunes :

« L'oncle Giorgio » par M A Murail et Igor Gonzola (Bayard Presse 1987)

« Le roi amoureux » par Nicole Schneegans et Daniel Henon (Bayard Presse 1987)

**CENTRE CULTUREL :
ATTENTION ! UNE REVUE...**

*La Revue (Théâtre des Galeries)
Je 10, Ve 11, Sa 12 septembre 1987*

Chaque année, on s'y entasse, on s'y bouscule, on s'y écrase. La « Revue » est

devenue une sorte d'institution, la fête annuelle de la bonne humeur, de la satire bon enfant, du clin d'œil aussi. Les comédiens s'y montrent chanteurs, les jolies comédiennes dansent à ravir.

Et tout le monde y passe, nos politiciens, nos sportifs et aussi nos accents, nos travers, tout cela sans méchanceté

...PEUT EN CACHER UNE AUTRE !

Concert Festival
Sa 3 octobre 1987

Pour ceux qui aiment Vienne, la musique, la valse, et que le nom de Strauss fait rêver aux robes tourbillonnantes.

Bossemans et Coppenolle
(Théâtre des Galeries)
Ve 23, Sa 24, Di 25 octobre 1987

On se souvient du triomphe remporté par le « Mariage de Melle Beulemans ». Voici le deuxième volet du triptique « Bossemans et Coppenolle ».

Six heures au plus tard
(de Marc Perrier)
Je 5, Ve 6, Sa 7 novembre 1987

Une nuit, une voiture défonce le mur d'une propriété normande. Le conducteur, un jeune paumé, gangster d'occasion, se trouve en présence d'un vieil homme méticuleux et misanthrope...

Les petits oiseaux
(Théâtre Actuel - Paris)
Ve 20, Sa 21 novembre 1987

On connaît Jean-Marie Proslie, sa rondeur bonhomme, l'incroyable mobilité de son visage qui passe avec aisance du rire béat au regard noir de méchanceté. Il faut le voir avec ce spectacle Labiche jouant la vieille tante impayable, ou le père trop confiant dans l'humanité et qui en découvre soudain la noirceur.

L'homme gris (Centre Bobigny - Paris)
Me 2, Je 3 décembre 1987

Un motel où l'on s'arrête pour une nuit d'orage. Un quinquagénaire banal, archétype de toutes les middle classes du monde, vient d'arracher sa fille à un mari brutal et la ramène « chez maman ». Une prestation mémorable d'un des plus grands comédiens français d'aujourd'hui : Piélu.

Ballets Soviétiques
Je 10 décembre 1987

L'ensemble « Bourevestnik » (Oiseau de la Tempête) se compose de 20 danseurs et danseuses, et cinq musiciens. Il est accompagné de 3 bandouristes (la bandoura est un instrument typiquement ukrainien) et de trois solistes.

Le nègre (Galas Karsenty)
Ma 22, Me 23 décembre 1987

L'auteur ? Didier Van Cauwelaert, un jeune écrivain français qui, à peine publié, entre dans le livre de Poche ! La pièce ? Un « nègre » (écrivain à gages) s'introduit chez l'homme dont il écrit les mémoires et pour étoffer son livre, sème la panique dans sa vie, son métier, ses amours. L'interprétation ? Ne citons qu'un nom : Jean-Claude Brialy !

Renseignements et réservations :
41 44 35

Hergéscopie

22 mai 1907 :

Naissance à Etterbeek de Remi Georges Prosper Remi.

1920-1925 :

Humanités modernes au Collège Saint Boniface à Bruxelles

1925 :

Entrée au quotidien « Le XX^e siècle » comme employé

Germaine : un bras droit

1928 :

Fiançailles avec Germaine Kieckens ! Hergé se voit confier l'entière responsabilité du « Petit Vingtième », supplément pour la jeunesse.

1930 :

Naissance de ses héros légendaires Tintin, Quick et Flupke.

1931 :

Deux nouvelles aventures en un an : Tintin au Congo et Tintin en Amérique

1932 :

Mariage de Georges Remi et de Germaine Kieckens, le 20 juillet. Entre les Cigares du Pharaon et Le Lotus bleu, rencontre du jeune chinois Tchang, qui révèle à Hergé ses possibilités cachées : désormais, il va s'informer et se documenter sérieusement sur les pays dont il parle.

Avant-guerre :

Intense production avec l'Oreille cassée (1937), l'Île noire (1938), Le Sceptre d'Ottokar (1938) et Tintin au Pays de l'Or noir (1939), sans parler de la série « Jo, Zette et Jocko » ou de travaux d'illustration et de publicité

1940-1946 :

Casterman passe à la couleur et quatre nouveaux albums sont édités : Le Crabe aux Pinces d'Or (1941), L'Etoile mystérieuse (1942), Le Secret de la Licorne (1944) et Le Trésor de Rackam le Rouge (1945). L'hebdomadaire « Tintin » est porté sur les fonts baptismaux en 1946, mais il faudra attendre 1950 pour enregistrer la naissance des célèbres « Studios Hergé », qui occuperont une dizaine de collaborateurs.

Céroux : quiétude et inspiration

Hergé passe régulièrement ses

week-ends à Céroux-Mousty, au n° 3, rue de Ferrière.

Deux histoires remarquables saluent son arrivée : Les Septs Boules de Cristal (1948) et Le Temple du Soleil (1949). Le 6 avril 1950, il se voit délivrer un permis de bâtir (modification d'immeuble) par sa commune d'adoption.

Objectif Lune paraît en 1953 et le 1^{er} décembre de la même année, Georges Remi se domicilie à Céroux-Mousty.

Le succès de Tintin va se confirmer au fil de ses nouvelles aventures : On a marché sur la Lune (1954), L'Affaire Tournesol (1956), Coke en Stock (1958), Tintin au Tibet (1960), Les Bijoux de la Castafiore (1963), Vol 714 pour Sidney (1968). Mais ses millions d'admirateurs attendront huit ans la sortie de « Tintin chez les Picaros ». En 1977, Hergé épousera, en secondes noces, une collaboratrice, Fanny Vlamynck

Retrouvailles et adieux

1980 :

Une délégation de l'U.C.L., conduite par MM. Woitrin et Muraille, retrouve la trace de Tchang, le vieil ami d'Hergé, à Shangai.

1981 :

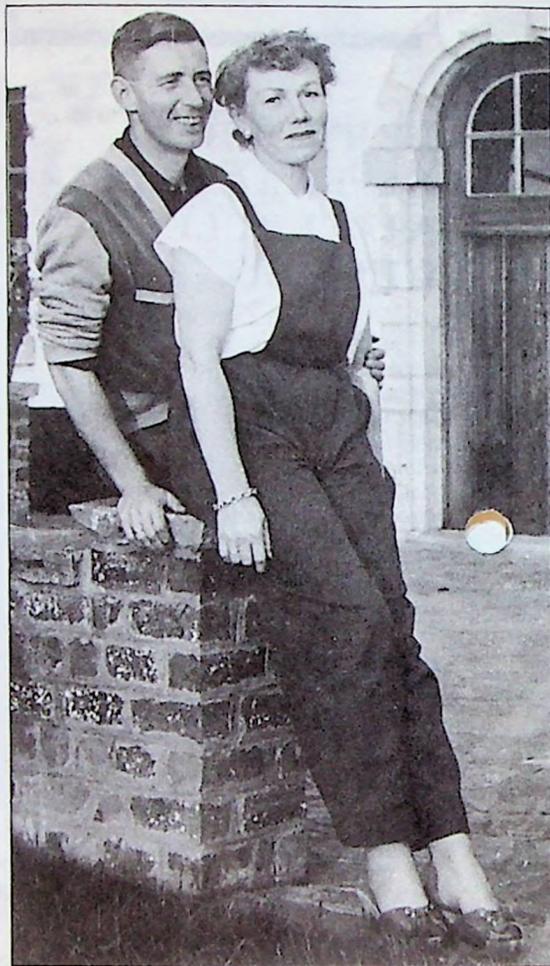
Après quasiment un demi-siècle de séparation, Tchang rejoint Hergé en Belgique et visite notamment Louvain-la-Neuve, où il est reçu par les autorités académiques et d'innombrables petits tintinophiles.

1983 :

Le jeudi 3 mars, vers 22 heures, Georges Remi s'éteint à la clinique universitaire Saint-Luc, des suites d'une longue maladie.

1986 :

Publication d'une symphonie inachevée, Tintin et l'Alph-Art. Le petit reporter ne reviendra jamais plus : Haddock tape la carte dans un bar mal famé.



Scoop pour le Bulletin Communal : alors que nos estimés confrères Jean-Loup de la Batellerie et Walter Rizotto, de Paris-Flash, s'égareraient quelque part dans la verdoyante campagne céroussienne et finissaient par regagner précipitamment la Ville Lumière, en proie à l'indicible peur de voir surgir la capricieuse « gatte blanche » — cet animal démoniaque qui hante, dit la légende, le hameau de Ferrière — nous frappons à la porte de la coquette villa portant le numéro 82 et nous étions reçus par une dame sans âge, dynamique et enjouée, qui nous déclarait pourtant tout de go : « Vous savez, j'ai 81 ans ! ». Elle s'appelle Germaine Kieckens mais elle est mieux connue dans les sphères tintinophiles sous le surnom de HERGEE puisqu'elle fut la première épouse — et aussi l'une des plus précieuses collaboratrices — du maître de la B D.

En quelque sorte, puisque le père de Tintin se plaisait à l'appeler Hergée, c'est donc elle la maman de ce fameux petit bonhomme à la houppe blonde, Saint-Michel en culottes de golf qui guida nos premières lectures hésitantes, et nous cachons mal notre émotion lorsqu'elle nous laisse pénétrer dans la pièce où Georges Remi concevait, ébauchait et même dessinait ses plus

PAPETERIE



« Le Script »

- Fournitures de bureau
- Articles pour étudiants et écoliers
- Carterie - gadgets



Centre Commercial du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/411919

A FERRIERE : NOUS AVONS RENCONTRE LA MAMAN DE TINTIN

belles histoires. Rien pourtant, ne rappelle la saga de Moulinsart, dans ce bureau qui fait face à un escalier, sinon une table à laquelle est fixée une lampe à dessin : « *Mon mari s'enfermait parfois durant des heures dans cette pièce pour travailler à ses histoires, commente Germaine Kieckens. Et puis, tout à coup, il en sortait en sifflant un air (Ah ça ! Il adorait siffler !) et sans prononcer le moindre mot, car il était d'un naturel foncièrement taiseux. Avec ses amis, en revanche, il donnait libre cours à toute sa fantaisie, révélait un talent d'amuseur spirituel qui me surprenait parfois. La dualité de sa personnalité s'explique par son signe astrologique : Georges était un Gémeaux, ce qui a profondément marqué sa psychologie ainsi que son caractère !* »

L'auteur de ces lignes, Mercurien lui aussi, croit bon de se gausser de l'importance des planètes, mais sans compter sur le sens redoutable de la répartie qui caractérise Hergé : « *Ah ! Vous êtes Gémeaux aussi ? Donc, un grand solitaire, comme mon mari !* » Visiblement contente de sa réplique, elle nous entraîne dans un salon cossu, prend place dans un divan et se soumet, stoïquement, sous le regard attendri de son inséparable petit chien, au supplice de l'interview.

E.G. — Madame Kieckens, bien avant que votre mari ait obtenu le concours d'Edgar-Pierre Jacobs et d'autres collaborateurs célèbres, vous l'aidiez, dans l'ombre, à ses travaux. Quels souvenirs gardez-vous de cette époque des « pionniers » ?

G.K. — A l'époque où j'ai rencontré Georges, j'exerçais les fonctions de secrétaire de direction au journal « *Le Vingtième Siècle* », alors qu'il s'initiait à la photographie au sein du même quotidien. Notre directeur, l'Abbé Norbert Wallez, remarqua bien vite son talent et lui confia ses premières vraies responsabilités, tant sur le plan graphique qu'en matière d'illustrations, réalisées à la plume ou à la façon des gravures sur bois. Dynamique et entreprenant, l'Abbé n'était jamais à court d'idées : c'est lui qui décida la publication des aventures de Tintin en albums, c'est encore lui qui imagina un tirage de tête signé par le héros. Je me souviens ainsi de cinquante albums qui étaient réservés à des personnalités. Georges les a signés à la place de Tintin, et pour ma part, j'ai adopté la signature de Milou, en feignant la gaucherie ! Pendant des années, j'ai aidé mon mari dans ses travaux en m'occupant particulièrement du tracé des cadres, des retouches, des coloriages... ce n'était pas une sinécure !

E.G. — Ce fut aussi une période fertile en anecdotes, je présume ?

G.K. — Je garde surtout en mémoire les fameux « retours » de Tintin. Une fois terminées « *Les Aventures de Tintin au pays des Soviets* », l'Abbé Wallez avait imaginé une mise en scène : la réception du héros à son retour de Russie. Georges avait grimé lui-même le garçon désigné pour incarner Tintin, il l'avait affublé d'un costume à la russe et de jolies bottes rouges. Quelques amis s'engagèrent à aller prendre Tintin en voiture, à la gare du Nord à Bruxelles, mais la foule était si nombreuse que la police dut nous aider à remonter le boulevard du Botanique jusqu'au journal. Et le Petit Vingtième titra : « *Tintin et Milou acclamés comme des princes !* ».

Le retour du Congo fut non moins triomphal. Georges et son héros ont parcouru les rues dans un landeau escorté par une dizaine de Noirs, sous les ovations d'un public en délire !

Une autre anecdote : c'est moi qui ai inventé le nom du capitaine Haddock, qui me fut inspiré un jour que nous mangions de ce poisson (N.D.L.R. : haddock est un synonyme d'aiglefin, ou encore de Saint-Pierre).

E.G. — Tintin, c'était toute votre vie ?

G.K. — Au début, les réalisations publicitaires de Georges prirent le pas sur les aventures de Tintin. Autodidacte, mon mari avait étudié les lettres, de sorte que sa rigueur et sa précision aidant, il rédigeait avec bonheur les textes destinés aux affiches. La publicité faisait partie de ses centres d'intérêt et un graphiste comme Léo Marfurt ne cessait de l'enchanter. A ses moments perdus, il s'essayait au dessin d'art et à la peinture, mais il est évident que les albums de Tintin lui prenaient beaucoup de temps. N'allez pas croire qu'il recherchait la gloire ou la fortune : de tels buts le laissaient indifférent et Georges a même connu des passages à vide durant lesquels il ne voulait plus entendre parler de son travail. Il s'exilait alors durant quelques semaines pour faire le point, surmontait sa dépression et reprenait inlassablement sa tâche.

E.G. — Mais Hergé pensait aussi à se détendre, tout de même ?

G.K. — Notre maison de Céroux-Mousty revêtait beaucoup d'importance dans ses loisirs : nous l'avons occupée dès 1948, d'abord le week-end, puis définitivement, et Georges se passionnait pour la restauration de cette ancienne auberge. Mon mari aimait le calme et la tranquillité qui régnent dans le quartier de Ferrière. En fait, il a toujours apprécié les joies simples : déguster un bon verre de vin avec des amis, parcourir son jardin, jouer ave



G. Kieckens en compagnie d'E. Gilles

ses chats, se promener seul dans la campagne ou dans les bois... La communion avec la nature était à ses yeux essentielle : en vacances, il passait des journées entières avec des pêcheurs, lui qui ne taquinait pas le poisson. Georges adorait aussi le camping, qu'il avait découvert en pratiquant le scoutisme... jusqu'à l'âge de 23 ans, il est resté un fidèle disciple de Baden-Powell !

E.G. — Dans le puzzle aux mille pièces inventées par Hergé, je m'étonne du peu de place occupée par les aventures de Jo, Zette et Jocko... une belle série pourtant !

G.K. — Cette collection n'est pas née d'une initiative personnelle de Georges, mais bien pour répondre à une demande de l'hebdomadaire « *Cœurs Vaillants* », qui souhaitait voir évoluer une famille nouvelle, où le héros aurait des parents, une petite sœur. Trois histoires seulement virent le jour : *Le Rayon du Mystère* (en 2 épisodes : *Le Manitoba ne répond plus* et *L'Eruption du Karamako*) paru en 1936-1937. *Le Stratonef H. 22* (qui englobe *Le Testament de M. Pump* et *Destination New York*) dessiné de 1937 à 1939, *La Vallée des Cobras* enfin, née en 1954. Si mon mari ne se sentit jamais à l'aise dans cette série et ne la poursuivit pas, c'est probablement dû au fait que le sens de la famille lui était quelque peu étranger.

E.G. — Vous allez faire bondir les adorateurs du maître !

G.K. — Mais qu'on cesse une fois pour toutes de le considérer comme un Dieu ! C'était un grand dessinateur, qui maîtrisait parfaitement l'art de raconter des histoires, mais sur le plan humain, c'était un être de chair et de sang, avec des qualités et aussi bon nombre de défauts...

Les dieux sont tombés sur la tête, mille sabords ! Mais la mythologie du neuvième art ne s'en émeut pas... les « fans » vont retrouver le sceptre d'Ottokar !

Eric Gilles

HISTOIRE

TRESOR DE L'EGLISE ST-GERY

Une vie de pierre...

Faute de témoignages oraux sur la restauration, MM C. Morlet et J. Brichant, protagonistes de cette opération, nous ont respectivement quittés le 24.11.75 et le 14.6.84 ; les archives communales étant en outre, peu explicites et sans grand intérêt, stipulant très laconiquement un transfert et des travaux de pierre bleue sans en préciser la portée, nous avons résolument orienté nos recherches vers d'autres horizons.

Origine de la pierre

Il s'agit d'un calcaire crinoïdique connu plus communément sous le nom de petit granit ou pierre bleue. Au Moyen Age, l'on distingue en gros deux centres d'exploitation : Tournai-Jeumont et Ecaussinnes-Feluy-Arquennes qui supplante le premier à partir du XVI^e siècle.

Nantie de cette première orientation que vient étayer un élément non négligeable qui est celui des origines des ascendants de Jeanne de Limelette : Henripont sous Ecaussinnes-d'Enghien, nous avons creusé plus avant !

La pierre d'Ecaussinnes est une roche sédimentaire de l'étage tournaisien du carbonifère, partie de l'ère primaire qui s'étend de 345 à 280 millions d'années. Sa densité est d'environ 2.700 kg par m³. Elle présente des qualités de résistance tant au ciseau du tailleur de pierre qu'aux sévices du temps.

L'appellation « petit granit » est en fait erronée puisque le granit est une roche éruptive composée de feldspath, de quartz et de mica, mais l'infinité de débris fossiles cristallisés, les encrines, genre d'échinodermes fossiles, donne à cette pierre d'Ecaussinnes un aspect scintillant analogue à celui du véritable granit. Les géologues lui préférèrent actuellement le nom de « encrinite des Ecaussinnes ». Elle se rencontre dans l'alignement général Est-Ouest du bassin carrier du nord du Hainaut comprenant les exploitations d'Arquennes, Feluy, Ecaussinnes, Soignies, Neufvilles et Maffle.

Le gisement se présente sous forme de bancs superposés de divers épaisseurs, de caractères différents, inclinés de 15 à 25 degrés du Nord au Sud.

Son exploitation est attestée par d'anciens documents depuis le XIV^e s quoiqu'elle dut être antérieure. Elle s'est pratiquée pour des raisons d'économie et de facilité à partir des affleurements. Il faut savoir que, dans les temps anciens, la plupart des maîtres de carrières étaient des fermiers « reconvertis » après la découverte de pierre dans leur champ et dont les nombreux chevaux venaient à point pour l'exploitation. Les excavations étaient peu profondes, facilement noyées : l'eau envahissait le trou dès qu'on atteignait une nappe phréatique et les moyens d'exhaure étaient limités. Il était donc d'usage de pratiquer plusieurs petits trous les uns à côté des autres dans une même propriété.

Après avoir dégagé du terrain quaternaire recouvrant plusieurs mètres d'argile l'on atteignait les « raches » qui servaient à faire de la chaux, des moellons, des travaux peu soignés en forme de dalles. Ce premier niveau explique la présence, dans le passé, de fours à chaux, sans que l'on puisse parler de carrières de taille. Le second niveau est sans doute celui qui nous intéresse : 6 à 7 m. de bancs peu épais (0,90 m. max.) d'une pierre donnant de très bons matériaux de construction pour bâtiments, travaux d'art et monuments funéraires ainsi que d'excellents produits pour la marbrerie. Simple néophyte nous supposons qu'aux origines le troisième niveau où l'on rencontre le « gros banc » ne fut pas atteint. Il est celui qui sous le « lit de terre », couche d'argile schistoïde bleue, devait donner des matériaux de premier choix pour les constructions de luxe. Le quatrième niveau ne fut pas exploité avant 1910.

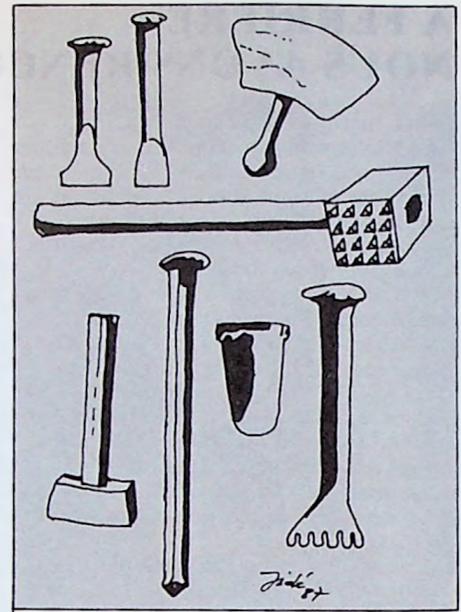
Le cœur des exploitations primitives à Ecaussinnes se situe en bordure de la Sennette ; à g., les carrières de Mayeurmont et Marlière ; à dr., celle du château-fort.

Un maître de carrières du XV^e s.

Le premier maître de carrières identifié à Mayeurmont par M. L. Baguet dans l'étude qu'il consacre aux carrières des Ecaussinnes n'est autre que le grand père de Jeanne de Limelette : Gilles Moreau dit Gilloye.

Son extraction ainsi que son activité professionnelle entièrement vouée à l'industrie et au commerce en font un roturier ; mais dans sa classe, il occupait un rang considérable : son titre de gloire c'est sa collaboration à l'édification de la Collégiale Sainte-Waudru à Mons comme consultant et fournisseur. Il dut intervenir aussi à Louvain puisque son nom figure dans un compte dressé en 1458-1459 par Mathieu Layens, maître d'œuvre et auteur de l'Hôtel de ville.

Il devait appartenir à une famille qui, de longue date, s'adonnait à l'extraction et à la taille du petit granit d'Ecaussinnes :



Quelques outils de tailleur de pierre.

à la fin du XIV^e s., un « Gilliet Morel » fournisseur de monuments funéraires est sans doute son aïeul. Gilloye était aussi un gros propriétaire foncier, son mariage, d'inclination ou de raison, avec Marie d'Esnes, arrière-petite-fille d'un héros d'Azincourt, ne put que l'avantager en faisant de son suzerain son beau-père et en élargissant considérablement ses biens : maisons, carrière et environ 120 ha. de terrains agricoles.

De cette union devaient naître six enfants : Louiset que l'on retrouve aux côtés de sa nièce lors du relief de la seigneurie de Limelette en 1469. Jeanne, mère de la précitée, Hostelet, le Bon, Bettremo et enfin Philpotte.

Gilles († entre 1470-1473) légua, par avis de père et mère (testament), en 1454, ses carrières à son second fils Hoste, dont le fils Bon hérita à son tour avant de les céder à un maître de carrières d'Arquennes.

L'exploitation devait se poursuivre jusqu'aux environs de la première guerre mondiale. En 1914, Mayeurmont, épuisée, est alors sous eau et le restera.

La CIBE acquit l'ensemble des carrières inondées connues sous le vocable de « trou Barette » en 1947-1948.

Etrange destin, tout de même, que celui de Jeanne, petite-fille d'un maître carrier d'Ecaussinnes-d'Enghien au XV^e s. qui connaît en Brabant, aux côtés de son époux, une vie de pierre.

Cécile Lucas



HORTICULTURE

**FAIRE
FRUCTIFIER
SON LOPIN
DE TERRE**

Il est peut-être paradoxal de cultiver son jardin en cette mauvaise année 1987, mais malgré tout les résultats ne sont pas trop mauvais, et même pour certains légumes, très bons.

Comment obtenir de bons résultats ?

C'est le but poursuivi par le Cercle horticole « La Fourmi » en organisant tout au long de l'année plusieurs conférences très intéressantes, données par des spécialistes, et permettant à chacun de se familiariser avec les diverses activités pratiquées au jardin d'amateur.

Pour une cotisation modique de 100 frs par an (qui sont récupérés grâce à la tombola gratuite organisée à chaque séance).

Adhérez donc au Cercle « La Fourmi ». Les inscriptions se font au lieu de la conférence.

Pour vous donner une idée de l'activité, voici le programme pour l'année 1987-1988.

| | | |
|--|--|---|
| 11 octobre 87 | « Cueillette des champignons » par M. Claude Thonet | Rendez-vous parking Hôtel Altea avenue de Lauzelle Ottignies |
| 15 novembre 87 | « Lombriculture » — Qu'est-ce que c'est ? — La culture — L'application par M. Joseph Laffineuse | Robin des Bois |
| 6 décembre 87 | « Culture biologique » par M. Paul Deschamps | Robin des Bois |
| 17 janvier 88 | « Astuces et conseils pour réussir un beau potager » (difficultés rencontrées, défauts majeurs) par M. Luc Gooris | Robin des Bois |
| 14 février 88 | « Les hortensias » des fleurs presque toute l'année et « Les bégonias », une culture bien de chez nous | Robin des Bois |
| 13 mars 88 15 h | « Comment réussir la taille des arbres » sur le terrain par M. Sansdrap | M. Laffineuse rue de Neusart 10 5872 Vieuxsart |
| 10 avril 88 | « Comment réussir vos jardinières, vasques », idées pour une terrasse fleurie par M. Luc Gooris | Robin des Bois |
| 14 février 88 | A partir de 14 h. 30. livraison des graines | |
| <i>Attention ! Sauf indication contraire, toutes les activités débutent à 15 h. 30</i> | | |

Philippe Gomez

assureur conseil (courtier agréé) - prêts - épargne

*spécialiste en revenu garanti,
assurances pension et prêts hypothécaires*

Try Martin 5 (Hocaille Clos)
1348 Ottignies LLN

Tél. 010/41 8737

Marché des Boissons

Etablissements Dubois - Céroux-Mousty
Rue Clovis Dumont 22

Dépositaire des meilleures bières, eaux et limonades belges
et étrangères, lait, apéritifs, vins et alcools

Plus de 700 produits exposés

Tél. 010/61 61 21 - 61 60 97

1926 Produits de qualité et qualité du service **1987**

Agrandissement des salles d'exposition

Les Galeries Meublux

de la maison STORMACQ



Salons, salles à manger,
chambres à coucher,
petits meubles,
tapis en laine, etc...
grand choix d'articles pour cadeaux

Rue E. Berthet 49
1341 Céroux-Mousty Tél. 61 21 04

COMMERCE

NOTRE VILLE
CAPITALE EUROPEENNE DE L'ECU

Une réalité pendant 6 jours en septembre



GUYAUX

L'Europe c'est aussi l'avenir des jeunes.

Grâce à l'initiative d'enseignants et de commerçants ottignois convaincus par l'idée européenne, Ottignies va vivre du 8 au 13 septembre prochain à l'heure de l'Europe.

Thème choisi : l'ECU

Durant toute la semaine et chez tous les commerçants d'Ottignies, les prix seront affichés en ECU avec des promotions sur certains articles.

Est-ce donc céder à un phénomène de mode que de consacrer une semaine entière à cette devise européenne ? Non, car l'ECU constitue maintenant un vaste sujet d'intérêts et de débats et donc un double enjeu.

D'une part, l'ECU représente un marché de plus de 100 milliards de dollars en terme de stocks et il s'échange près de 10 milliards d'écus chaque jour sur les marchés des changes, comme résultat de toutes les transactions multilatérales.

L'ECU est donc devenu en cinq ans, l'une des cinq devises mondiales les plus utilisées et par conséquent, il ne peut laisser indifférent l'opérateur commercial ou financier ainsi que l'homme de la rue.

D'autre part, toute une mythologie s'est constituée autour de l'ECU. Pour de nombreux européens, l'ECU, plus qu'une devise est un symbole : celui de l'autonomie monétaire, du pouvoir retrouvé dans le jeu international, celui de la fédération par opposition à la domination.

Tributaire des avancées de la Coopération économique et monétaire européenne, et du bon vouloir des Ministres

des Finances des douze Etats membres de la C.E.E., l'ECU est à la fois une sorte de pression permanente sur les pays les plus réticents à voir leur autonomie monétaire transférée à une instance supranationale et le véhicule d'espoirs parfois disproportionnés à ses possibilités.

Enjeu financier, enjeu politique, l'ECU se trouve ainsi au centre d'intérêts et de passions pas toujours rationnels. Et pourtant, en la matière, la froide raison doit rester maîtresse. L'ECU s'insère dans un monde économique qui a ses lois de fonctionnement et tant que celles-ci existeront, il est utopique de vouloir imposer un instrument si celui-ci n'est pas performant.

Un des moyens de le rendre performant est de le faire rentrer petit à petit dans la mentalité et dans les habitudes de nos concitoyens — gageons que la semaine européenne d'Ottignies-Louvain-la-Neuve puisse remplir cette mission.

En 1992, l'Europe n'aura plus de frontières intérieures. Les marchandises, les biens, les services, les capitaux et les personnes pourront circuler librement. Il faut donc déjà se faire à l'idée que petit à petit, nos monnaies nationales seront remplacées par l'ECU.

Dès septembre, Ottignies va battre au rythme de l'Europe. J'espère très sincèrement que tous les ottignois seront convaincus que leur avenir, c'est l'EUROPE.

Je souhaite vivement que cette semaine européenne y contribue.

Anne André



PARIS-DAKAR 87

1. 205 TURBO 16 - A. VATANEN - B. GIROUX
5. 205 TURBO 16 - S. MEHTA - M. DOUGHTY

Ets. R. CLERBOIS
Chaussée Provinciale 122
1341 Ottignies-L.L.N.
Tél. 010/612250

Concessionnaire

PEUGEOT-TALBOT



LA SOCIETE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITE LIMITEE

Ce projet a été voté par la Chambre il y a plus d'un an déjà et est actuellement à l'examen au Sénat.

Le but de ce projet est avant tout de permettre à un indépendant ou à un dirigeant de PME de scinder son patrimoine familial de celui qu'il affecte à la poursuite d'une entreprise à risques, sans pour autant devoir s'associer avec d'autres partenaires.

De manière pratique rappelons les caractéristiques essentielles de cette réforme :

comme toute SPRL, la société unipersonnelle devra être constituée par acte notarié, disposer d'un capital de 750 000 frs au minimum (dont 250.000 frs

doivent être libérés) et d'un plan financier. Seule une personne physique pourra créer une SPRL unipersonnelle et chaque personne physique ne pourra être l'associé unique que d'une SPRL. Une fois la société constituée, les décisions de l'associé unique agissant en lieu et place de l'assemblée générale seront répertoriées dans un registre qui constituera une sorte de livre de bord de la société. Le gérant de la société unipersonnelle pourra être rémunéré par celle-ci.

En outre, diverses garanties existent pour préserver les droits des héritiers et du conjoint de l'associé unique qui décède.

Sur le plan fiscal, le régime applicable aux bénéfices dégagés est celui de l'impôt des sociétés, soit 30 % sur la 1^{ère} tranche de 1 million, 38 % sur la tranche comprise entre 1 et 3,6 millions et 45 % sur la tranche comprise entre 3,6 et 16,6 millions. Les rémunérations de gérant étant déduites en frais généraux, restent soumises dans le chef de ce dernier à l'impôt des personnes physiques.

Cette amélioration juridique due au secrétaire d'Etat à la Justice et aux Classes Moyennes, répond pleinement à un besoin économique réel.

LECTURE AUTOMATIQUE DE DOCUMENTS ET RECONNAISSANCE DES CARACTERES

Le laboratoire de microélectronique de l'U.C.L. dirigé par le prof. Paul Jaspers vient de mettre au point des circuits intégrés et programmables permettant d'exécuter à haute vitesse des analyses d'images et la lecture automatique de documents dactylographiés.

Ce matériel est susceptible de nombreuses applications et notamment : traitement de textes, système de composition, lecture de formulaires administratifs, constitution de banques de données...

La commercialisation sera assurée par Anfina et le Laboratoire de microélectronique de l'U.C.L.

UN NOUVEL HOTEL A ST-JEAN-DES-BOIS

Au bout de la rue Charles Dubois, surplombant la vallée de la Dyle et en plein massif forestier se dresse un ensemble de trois bâtiments construits sur un plan en forme de U entourant une jolie cour pavée où se dresse une ancienne pompe à eau.

Ce sont les anciennes annexes qui abritaient les écuries, la remise des voitures et la maison du concierge du château St-Jean-des-Bois qui disparut, en moins d'une heure, dans un incendie, au début du mois d'août 1975.

Les bâtiments qui sont en cours de transformation datent de 1877 et sont en style anglo-normand. Ils abriteront un hôtel de 32 chambres (16 par étage).



Les anciennes écuries du château St-Jean-des-Bois avant leur aménagement en hôtel. Le style caractéristique du bâtiment sera préservé.

Auto-Ecole

RATY

N° 2114

Avenue des Combattants 67
Ottignies

Tél. (siège administratif)
083/21 22 23 après 17 h.

**GARAGE
SIMON s.p.r.l.**

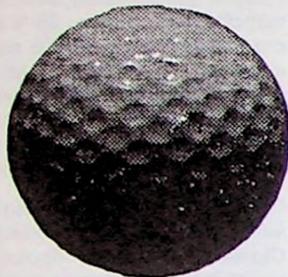


Agence locale à **Ottignies**

MECANIQUE - CARROSSERIE
CAR WASH

Rue du Monument 63 - Tél. 010/41 32 24

SPORTS



Notre Ville sera bientôt dotée d'une école de golf dont le terrain d'entraînement (driving range) sera opérationnel au cours du présent mois de septembre.

Située entre la R.N. 4 et le Bois de Lauzelle, on y accède par la Drève de Lauzelle (près de la ferme du même nom).

Le golf : un sport pour tous

Ce sport peut être pratiqué par une très large couche de la population et est recommandé aux malades souffrant de troubles cardiaques.

L'effort physique est peu important : on promène une petite balle d'un départ (tee-off) jusqu'à un trou se trouvant sur une surface plane (green) couverte d'un tapis gazonné de grande qualité. Cette « promenade » doit se faire en un minimum de coups.

Ce sport se pratique en silence et exige tout de même une grande concentration.

Les tarifs

Les prix de location ont été calculés de manière à permettre au plus grand nombre de nos concitoyens de s'initier à ce sport. Les jeunes notamment pourront le pratiquer à des conditions avantageuses (comparables au prix d'un ticket de cinéma).

L'ECOLE DE GOLF DE LAUZELLE

Pour mieux connaître une petite balle « very British »

Tarifs 1987/1988

| Cotisation annuelle (valable 12 mois) | Membres semainiers | Membres full |
|---|--------------------|--------------|
| 1. Etudiants de l'U.C.L. | Ø | 500 |
| 2. Personnel de l'U.C.L. | Ø | 3 000 |
| 3. Jeunes moins de 18 ans | 1.000 | 2 000 |
| 4. Habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve | 1.500 | 4 000 |
| 5. Autres | 2.500 | 6 000 |

Carte de membre de C.S.E. ou A.S.P.U. obligatoire pour les étudiants et le personnel de l'U.C.L.

Les membres semainiers joueront uniquement les jours ouvrables

Green-fee

En plus de la cotisation annuelle les joueurs paieront le green-fee pour jouer un parcours de 4 trous et les practices greens. Durée maximum de jeu : 2 heures

| | Jours ouvrables | week-ends Jours fériés |
|--|-----------------|------------------------|
| 1. Etudiants de l'U.C.L. et jeunes moins de 18 ans | 150 | 200 |
| 2. Autres, en règle de cotisation | 200 | 300 |
| 3. Visiteurs (sans paiement de cotisation) | 300 | 600 |

Driving range

L'utilisation du driving range est gratuite pour les membres, ainsi que pour les visiteurs qui ont payé le green-fee. Les autres paient le droit d'accès de 200 francs par jour.

Balles de practice

18 balles pour 20 francs

Location de clubs

Un jeu de 5 clubs : 80 francs par personne.

Présentation générale de l'Ecole

On trouvera d'abord un terrain d'entraînement de 3 ha (105 m x 270) avec 9 greens-cibles et un système d'évaluation des coups (analyse et correction). Il

sera complété par des surfaces d'entraînement en relation avec la dernière phase du jeu où il faut placer la balle dans le trou ou la sortir d'un « bunker » (bac à sable).

Mais la partie essentielle d'un jeu de golf est évidemment constituée par le parcours lui-même. Celui-ci sera composé de 4 trous et sera conçu de manière à pouvoir pratiquer différents coups. Ouverture prévue au printemps 88.

Le Centre de Golf de Lauzelle sera complété par un parcours de 18 trous avec le « Vieux Clocheton » comme Club House.



- Réunions
 - Banquets
- (20 à 150 personnes)

LA PALESTRE

Limelette
010/41 09 00

Contact :
Ecole de Golf de Louvain-la-Neuve
Drève de Lauzelle
Tél. : 43 44 91

BASKET BALL FEMININ



L'équipe « Pupilles » fleurie après avoir décroché le titre provincial à l'issue de la saison 1986-1987. A gauche : F. Mortier, responsable administratif et la « coach » Sabine Glibert.

A l'aube d'une nouvelle saison sportive, nous vous invitons à faire plus ample connaissance avec le porte-drapeau du Basket Ball Féminin dans le Brabant Wallon : « LE REBOND ».

L'équipe fanion évolue en Division III Nationale, tandis que les équipes d'âge se distinguent régulièrement dans leurs catégories respectives : l'équipe Pupilles vient de décrocher le titre de champion du Brabant à l'issue de la saison 86-87, tandis que les Minimes terminaient en seconde position dans leur série !!

Cette année encore, les Jeunes participeront à la Coupe de Belgique, à la

Coupe du Brabant et surtout au Championnat Provincial qui débute à la mi-septembre pour se terminer fin mars !

De leur côté, les aînées, incorporées dans une série regroupant des équipes brabançonnaises, hennuyères et anversoises défendront les couleurs « jaune et bleu » au niveau national !

N'hésitez pas : Venez découvrir ce sport spectaculaire et fertile en rebondissements !

Les matches de championnat « at home » se dérouleront à la Plaine des Coquerées dès 18 h 30 (Réserves) et

20 h 15 (Première), les samedis 19 9, 3 10, 17 10, 31 10, 7 11, 21 11, 5 12, 12 12 87, 9 1, 30.1, 13 2, 5 3 et enfin le dimanche 20 3 (11 h, 15).

Les équipes de Jeunes jouent aux mêmes dates et dans le même complexe dès 9 h 30.

Bienvenue à toutes et à tous !!

Pour tous renseignements :
D. Glibert
Rue du Buston 7
Tél : 41 58 88

LES TROIS HEURES DE NATATION DU BLOCRY

Douze écoles. Six cents nageurs

Le 15 mai dernier les responsables de la Piscine de Blocry avaient organisé une grande compétition sportive où le fair-play et la bonne humeur furent les principes prioritaires.

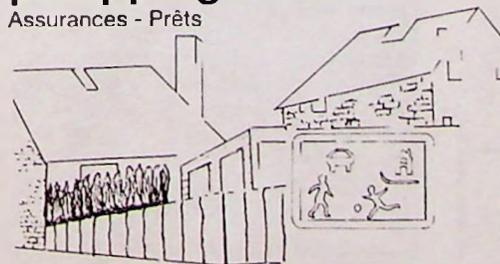
Douze écoles et six cents nageurs avaient répondu présent. Parmi eux on remarquait la présence des élèves des écoles communales de Mousty et de Blocry. Au terme des épreuves, l'école de Blocry se classa deuxième derrière celle de Bonlez-Gistoux tandis que l'école de Mousty était classée neuvième ex-aequo avec celle de Gentinne.

Félicitations à tous et particulièrement à Madame Curély et son équipe.



philippe gomez
Assurances - Prêts

Try Martin 5 (Hocaille Clos)
1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve
Tél. 010/41 8737



Spécialiste de l'assurance
pension et des prêts longue durée

Vous conseiller pour mieux vous assurer...

C'est mon métier

JEU : « L'AVEZ-VOUS RECONNU ? »

Dans notre numéro 33, il fallait reconnaître René Robert habitant encore actuellement Rofessart où il s'occupe d'horticulture.

Les cinq premières réponses nous ont été envoyées par :

Cyrille Galle, avenue des Hirondelles 31

Emile Tanton, rue Sablon 3

Gina Delvaux, avenue Albert 1^{er} 45

J.L. Massart, rue Sablon 14

R. Vromman, rue du Charnois 1

Ces personnes recevront le cadeau surprise annoncé

Merci d'avoir joué avec nous, vous êtes formidables !



Après la Libération, en 1945, beaucoup de localités organisèrent des cortèges commémoratifs. La photo a été prise à Cérroux. Reconnaissez-vous l'acteur figurant au premier plan, à gauche, sous le drapeau ?

Envoyez vos réponses à l'adresse du Bulletin. Les cinq premières bonnes réponses (le cachet de la poste faisant foi) recevront un cadeau surprise.

Si vous possédez des photos de festivités, de groupes scolaires, scouts, religieux... qui pourraient figurer dans notre jeu, prenez contact avec Cécile Lucas au 41 27 40.

Mille mercis !



DEMOCRATIE NOUVELLE

Avenue de Lauzelle :
sécurité des piétons
et des automobilistes

Cette avenue attend toujours son éclairage définitif et ne comporte aucun bas-côté permettant aux nombreux piétons qui l'empruntent de progresser en sécurité. De plus, faute d'un éclairage adéquat, les automobilistes sont éblouis par l'éclairage des installations extérieures du centre sportif auquel est venu s'ajouter l'éclairage des terrains du club de football du Stimont.

Le 3 janvier 1984, Patrick Dupuis était déjà intervenu à ce sujet, en insistant sur le caractère dangereux de la situation. A sa demande, le service des travaux avait accepté d'installer aux différents carrefours un éclairage qui, à l'époque, avait été qualifié de provisoire. Plus de trois ans après, nous sommes en droit de nous demander si nous n'avons pas là un bel exemple de « provisoire-définitif ».

Serait-il vraiment impossible que la commune intervienne énergiquement auprès des autorités compétentes afin que cette avenue puisse enfin être aménagée de manière définitive dans les plus brefs délais et ne reste pas un des endroits les plus dangereux de notre cité ?

Billet d'humeur :
gare nouvelle

J'apprends par un journal qu'à Ottignies les navetteurs vont bientôt bénéficier d'une gare nouvelle, ou du moins favorablement aménagée, et cela grâce au Ministre De Croo.

C'est un vieux projet, qui date — si j'ose dire — de « l'ère de Cro Magnon ». Déjà en 1981, Valmy Féaux, alors ministre des Communications, avait présenté un projet complet très alléchant. Hélas, malgré les avantages certains de ce programme (suppression de deux passages à niveau entre autres), il n'y eut que des détracteurs pour s'opposer à la réalisation. C'est à qui trouverait les oppositions les plus percutantes, et le fameux projet fut enterré.

Maintenant, le nouveau ministre des Communications fait installer des escaliers reliant directement la passerelle enjambant la ligne de Namur aux quais pour désengorger le tunnel sous les voies. Tunnel qui serait lui aussi amélioré. Dommage que l'on n'ait pas consulté les voyageurs qui sont tout de même les premiers intéressés.

Une solution que je proposerais, en plus des escaliers, serait de prolonger le couloir sous les voies jusqu'aux talus de ± 20 m du côté Petit Ry et ± 30 m de l'autre côté, de là une piste piétonne jusqu'au bas de l'avenue Demolder et jusqu'à l'avenue des Combattants. Ce

Sondage électoral

Ainsi donc, les libéraux ont fait procéder à un sondage à Ottignies afin de connaître les intentions des électeurs à une quinzaine de mois du prochain scrutin communal. C'est le « Pourquoi pas ? » de fin juillet qui nous l'apprend

Les enseignements ne sont pas euphoriques pour la majorité, même si le sondage pronostique une nouvelle victoire de la coalition en place. La prudence à l'égard du commanditaire oblige !

« Le noyau dur du PRL local n'est que de 10 % » lit-on dans l'article et le bourgmestre doit « faire attention à son image » ; « on lui trouve des lacunes notamment au niveau de la communication entre le Collège communal et les habitants ». Tu parles ! La récente affaire de la chaussée de la Croix est illustrative à ce sujet. Contre la volonté, exprimée à plusieurs reprises par les habitants concernés, le bourgmestre impose un liaison à grande vitesse entre Blocry et la chaussée précitée.

Et l'hebdomadaire de conclure : « Tout n'est pas gagné pour la majorité à Ottignies ». Pour sûr. Et « Démocratie Nouvelle » compte bien y mettre son grain de sable.

serait en somme le T.G.V. avant la lettre, tunnel à grande vitesse ou tunnel à grande vitalité.

Pour les usagers du Buston et du Petit Ry, il est quand même paradoxal de passer à 100 m des voies et de devoir remonter jusqu'à la passerelle pour redescendre ensuite sur le quai. Quant aux voyageurs du Blanc Ry et de la Croix, ils éviteraient ainsi le passage à niveau et le parking des bus où, là aussi, il faudrait un fameux effort de rénovation.

La S.N.C.V. n'a toujours pas donné de réponse aux suggestions faites à ce propos en avril 86, les premières réunions remontant à 1984. Espérons que le bon sens sera présent lors de l'élaboration du nouveau projet prévu pour dans quelques mois et souhaitons que les voyageurs ne devront pas sortir leurs crocs (ou plutôt leur Croc) pour obtenir un aménagement qui les satisfasse.

Gustave Schoonjans

Invitation

A l'invitation de Valmy Féaux, le ministre luxembourgeois de l'environnement, Robert Kriepps, rendra visite à Ottignies-Louvain-la-Neuve le vendredi 25 septembre prochain. A 17 heures, à la Palestre, il participera à un « cocktail-entretien » auquel vous êtes cordialement invité.

Si vous avez un problème en rapport avec l'activité communale, n'hésitez pas à prendre contact avec un de nos conseillers communaux ou du C.P.A.S.

Conseil communal

| | |
|----------------------------------|----------|
| Jacques Benthuis (Stimont) | 41 81 30 |
| André Decaïfmeyer (Mousty) | 61 39 08 |
| Jean-Marie Dubois (Bauloy) | 41 48 80 |
| Maud Duchateau (Centre) | 41 52 83 |
| Patrick Dupuis (Hocaille L.L.N.) | 41 12 86 |
| Charles Poussière (Limelette) | 41 86 29 |
| Gustave Schoonjans (Petit-Ry) | 41 63 51 |
| Valmy Féaux (Champ Ste-Anne) | 41 32 36 |

C.P.A.S.

| | |
|---------------------------------|----------|
| Nelly Barbieux (Champ Ste-Anne) | 41 69 65 |
| André Decaïfmeyer (Mousty) | 61 39 08 |
| Raoul Vassart (Tiernat) | 41 41 64 |
| Christian Rigot (Limelette) | 41 13 49 |

Tous les vendredis, de 9 à 10 h. 30, Valmy Féaux vous reçoit personnellement au local 30, boulevard Martin à Ottignies (tél. : 41 01 01).

In mémoriam

C'est avec grande tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Fernand Gigot qui a été Conseiller communal à Cérroux-Mousty où il représentait la Commune à la société l'Habitation Moderne. Nous présentons à son épouse nos sincères condoléances.

VIVRE AUTREMENT

Lors de la récente réunion de la Commission communale de l'Aménagement du territoire, tenue le 15 juin dernier, une quasi-unanimité s'est exprimée contre le projet. Les membres de la commission insistaient notamment pour que le trafic de Louvain-la-Neuve vers Ottignies se fasse prioritairement par la route rapide n° 168.

Ceci n'est pas l'avis de notre Bourgmestre, qui rêve d'une sorte de Champs-Élysées reliant Louvain-la-Neuve à Ottignies. Or les travaux ne figurent qu'en seconde priorité pour 1987 au programme du Ministère des Travaux Publics.

C'est pourquoi Jean-Luc Roland, conseiller communal de « Vivre Autrement », a proposé, à la séance du Conseil du 29 juin, le vote d'une motion demandant le report des travaux en attendant une étude actualisée des voies d'accès vers Ottignies. Faut-il dire que cette proposition a été rejetée, majorité contre opposition ?

Chacun sait en effet qu'à Ottignies les commissions consultatives ne sont pas faites pour donner un avis, mais seulement pour prendre connaissance des décisions du pouvoir.

Une nouvelle Commission de l'aménagement du territoire ?

Selon un projet de la Région Wallonne, les décisions en matière d'aménagement du territoire seront bientôt décentralisées, et les communes auront de nouveau un pouvoir de décision appuyé sur leurs propres règlements.

Ce pouvoir devra être assisté par une Commission consultative d'aménagement du territoire (C.C.A.T.), comptant de 10 à 40 membres, désignés par le Conseil communal dans un esprit de pluralisme. On fera évidemment appel aux personnes qui s'intéressent particulièrement à l'aménagement de la commune.

Cette commission aura un pouvoir d'avis, et le Collège devra obligatoirement faire mention, dans ses actes, de l'avis de la commission.

Interrogé au sujet de ce projet de C.C.A.T., l'Échevin de l'environnement a précisé qu'aucune initiative ne sera prise dans ce domaine par l'administration d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, avant que les textes légaux soient publiés, et qu'en tout cas il faudra veiller à ce que les débats de la Commission ne fassent pas l'objet d'une trop large publicité.

Bien sûr ! On est pour la démocratie, mais... à huis-clos !

Nos conseillères au C.P.A.S.

A la suite de la récente démission d'un conseiller, « Vivre Autrement » est désormais représenté au Centre Public d'Aide Sociale par une deuxième conseillère, Madame Anny Gilot-Couder.

Pour un entretien avec l'une de nos représentantes, n'hésitez pas à leur téléphoner aux numéros ci-après :

Monique Abeels-Blanchart
41 84 50 (prochainement 45 02 98)

Anny Gilot-Couder
41 39 95

Le prolongement de la chaussée de la Croix

Chacun sait que le Ministère des Travaux Publics se prépare à éventrer le bois de l'Escavée pour créer une liaison directe entre Louvain-la-Neuve et le centre d'Ottignies.

Ce projet soulève de très nombreuses critiques, non seulement de la part des riverains de la chaussée de la Croix, directement concernés, mais aussi par de nombreux spécialistes de l'urbanisation et des réseaux de circulation.



LA CHAPELLE N.D. DES SEPT DOULEURS SAUVÉE DES EAUX

Construite à la fin du siècle passé en remerciement pour une grâce obtenue, la petite chapelle dédiée à N.D. des Sept Douleurs, rue de la Boissette fut régulièrement entretenue par des personnes pieuses habitant le hameau du Petit-Ry. Nonante ans ont passé. La hameau a grandi et a fait place à une cité-jardin bien coquette. Les nouveaux habitants ont pris l'habitude de voir la petite chapelle au cœur du patrimoine monumental de leur quartier.

Mais voilà que le vandalisme s'est installé. Au mois de juin dernier, des mains irresponsables ont arraché une partie de la toiture. La petite chapelle prend l'eau et risque de se détériorer au fil des jours pluvieux de cet été pourri.

Dans le cadre de l'Année de l'Environnement, les travaux seront entrepris pour sauver ce témoin de notre histoire religieuse.

José Desmet

« AIMER A LOUVAIN- LA-NEUVE »

Pour clarifier des situations parfois difficiles

Les membres de cette A.S.B.L., médecins et conseillers conjugaux, sont indépendants de tout courant confessionnel. Ils prennent le temps d'écouter et de répondre aux questions posées par les consultants dans les domaines aussi diversifiés que l'éducation affective et sexuelle, la contraception, les questions juridiques, les méthodes naturelles de santé...

Ils vous recevront individuellement, en couple ou en famille, en garantissant le secret professionnel.

Adresse de ce centre de planning familial :
Cours des Trois Fontaines 31
(quartier de Lauzelle, près de l'avenue des Citeaux)
Tél. : 41 12 02

Photocomposition N. Dieu-Blondiau s.p.r.l.

- la typographie de Gutenberg
- la technologie de l'an 2000
- la photographie par rayon laser

Chaussée de la Croix 47 - 1340 Ottignies - Tél. 010/41 50 24

Imprimerie Typo - Offset - Editions s.p.r.l. J. Dieu-Brichart

- Imprimés commerciaux
- Périodiques
- Brochures techniques
- Tous travaux pour graphistes
- Brochures scientifiques
- Maison d'éditions



Coiffure Monique

Rue Chapelle aux Sabots 20
Limoges
Tél. 010/61 24 33

- Spécialité : Brushing
- Dépositaire des produits du Dr. Renaud
- Banc solaire à votre disposition

Fermé lundi et mercredi après-midi

REDUCTION DU PRECOMPTE IMMOBILIER

Toute famille, locataire ou propriétaire, redevable ou non du précompte, a droit à une réduction du précompte immobilier du logement *privé ou social* qu'elle occupe, à condition de compter au 1^{er} janvier au moins deux enfants en vie ou une personne handicapée à plus de 66 %.

Cette réduction est égale à 10 % pour chaque enfant à charge, à 10 % pour l'occupant lui-même s'il est handicapé à plus de 66 % et à 20 % pour chaque personne à charge (enfant ou non) handicapée à plus de 66 %.

Ces réductions peuvent être déduites d'office du loyer.

Une réduction du P.I. de 25 % est accordée au *propriétaire d'une maison modeste* à condition qu'il l'occupe entièrement et que le revenu cadastral de l'ensemble de ses immeubles sis en Belgique ne dépasse pas 30.000 frs.

Ces deux réductions sont cumulables.

Les demandes doivent être introduites (*signées par le propriétaire*) auprès du Receveur des Contributions.

TELEPHONE A TARIF REDUIT

Le tarif social est un tarif réduit accordé aux personnes âgées ou handicapées

Conditions :

1. Avoir 70 ans accomplis
2. Habiter seul ou cohabiter avec deux personnes au maximum ayant 65 ans accomplis

ou pour les handicapés :

3. Etre invalide à au moins 80 %
4. Etre âgé de 18 ans accomplis et habiter seul ou cohabiter soit avec des parents ou alliés au premier degré ou au deuxième degré.

Depuis le 1.10.85 les revenus bruts du ménage ne peuvent dépasser 356 113 F majorés d'autant de fois 65 926 F qu'il y a de cohabitants.

Les frais de raccordement d'un poste téléphonique simple de couleur standard sont de 2 100 F au lieu de 4 200 F soit 50 % du tarif normal.

L'abonnement bimestriel (deux mois) est de 260, 317 ou 383 F selon l'importance de la zone concernée.

Les abonnés qui possèdent un raccordement « tarif social » obtiennent 40

unités de taxe gratuites par période de 2 mois pour les communications en service intérieur.

Les personnes susceptibles d'obtenir un raccordement téléphonique à « tarif social » doivent s'adresser auprès du service commercial ou téléphonique de la R T T dont elles dépendent (voir l'adresse ou le numéro de téléphone au début d'un annuaire téléphonique) pour demander les formulaires et les renvoyer dûment complétés au même service.

Quelque 231 580 personnes bénéficient actuellement de ce tarif social.

PRIMES PROVINCIALES POUR LE RACCORDEMENT TELEPHONIQUE ET LE SYSTEME D'ALARME

En vue d'encourager le maintien des personnes âgées dans leur milieu de vie habituel, le Conseil provincial du Brabant a décidé d'accorder une intervention financière dans les frais de raccordement, de placement et de location d'un appareil téléphonique ou d'un appareil de sécurité-vigilance (alarme) en faveur d'handicapés graves isolés, de personnes âgées isolées ou de ménages d'handicapés graves et / ou de personnes âgées pouvant être considérés comme isolés.

Le montant de l'aide provinciale s'élève à 1 500 frs pour le raccordement et la pose du téléphone et à 1 200 frs pour la location annuelle de l'appareil téléphonique. Les mêmes montants sont octroyés pour le système d'alarme.

Renseignements :

Pierre Ponthière - Service social
Avenue des Combattants 34 - Tél. : 41 40 72

LOGEMENTS OCCUPES PAR UNE PERSONNE AGEE

Prime provinciale d'adaptation

Une prime provinciale est accordée aux personnes âgées qui effectuent des travaux dans leur logement en vue de l'adapter à leur condition physique.

Le montant de cette prime est fixé à 50 % du coût des travaux avec un maximum de 50 000 frs.

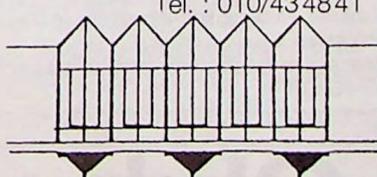
Notre service social est à votre disposition pour vous donner les différentes conditions à remplir mais sachez dès à présent que les demandeurs doivent être âgés d'au moins 65 ans.

Renseignements :

Pierre Ponthière - Service social
Avenue des Combattants 34
Tél. : 41 40 72

Musée
L.L.N. ART PRESENT PASSE

Place Blaise Pascal, 1 - 1348 L.L.N.
Tél. : 010/434841



Jusqu'au 23 décembre 1987

DECOUVRIR UN PATRIMOINE

Antiquités méditerranéennes (3 juillet - 6 septembre)
Art africain (11 septembre - 8 novembre)
Art du métal (15 novembre - 23 décembre)

Ouvert de 10 h. à 18 h. Dimanche de 14 h. à 18 h. Fermé le samedi.

le bruit nuit
Pensez-y !

PIERSON
C'est BON



010/41.42.43



SPORT EN FETE

Centre Sportif de Blocry
19 et 20 septembre

La journée des jeunes
Samedi 19 septembre

Pour les jeunes de 6 à 16 ans : découverte de nouvelles activités sportives, nombreux prix, dont des stages sportifs à l'A D E P S, des survêtements, des t-shirts...

Entre 10 et 17 h. :

- Grand prix des jeunes en athlétisme et en natation (8 à 14 ans).

La matinée sera réservée aux sélections et, l'après-midi, les finalistes auront le privilège de se mesurer à Ingrid Lempereur (natation) et Michel Zimmermann (athlétisme).

- Tournois organisés en judo, mini-basket, tennis de table et crosse canadienne (individuel ou par équipes).
- Nombreuses initiations sportives.

La journée des jeunes sera également l'occasion de découvrir « sur le terrain », en présence de moniteurs qualifiés, certaines disciplines moins connues comme l'escrime, le trampoline, le squash ou le tir à l'arc

La journée sport pour tous
Dimanche 20 septembre

Si vous êtes de ceux pour qui le sport compte plus pour la satisfaction de le pratiquer que pour la performance ou le résultat obtenu, soyez des nôtres le 20 septembre. En effet, dans le programme des activités proposées l'important sera de participer en toute décontraction même si l'esprit de compétition restera attaché à certains tournois.

- Venez marcher, courir ou pédaler sur un de nos circuits nature.

Au départ du Centre Sportif de Blocry, de nombreux parcours fléchés (5 à 40 km)

- Seul ou en équipe, venez vous mesurer à de nouveaux partenaires.

Des tournois « loisirs » seront organisés aussi bien dans des disciplines individuelles (tennis, tennis de table, badminton, squash) que collectives (volley-ball et mini-football).

Ces épreuves seront accessibles à tous, aux sportifs licenciés comme à ceux qui ne sont pas membres d'un club.

- Assistez, en direct, à des exhibitions de sports méconnus.

L'aïkido, la nage synchronisée, le plongeon ou la gym jazz méritent aussi votre attention.

Grâce aux exhibitions organisées par les clubs sportifs d'Ottignies, vous irez à leur rencontre.

Tennis Club du Parc

Louvain-la-Neuve

Cotisations été 87^(*)

| | |
|-------------------|-------|
| — Adultes | 3.500 |
| — Etudiants | 2.000 |
| — 12 ans et moins | 1.000 |
| — Famille | 9.000 |

(*) Prix valables jusqu'au 15 avril 87

Le meilleur rapport qualité-prix

- 4 terrains extérieurs - 4 terrains couverts
- Été : pas de supplément pour les courts couverts (sauf électricité, 100 frs, si nécessaire)
- Affiliation et assurance fédération incluses
- Ecole de tennis
- Restauration rapide à des prix démocratiques

Tennis Club du Parc

5 av. Einstein (en bordure N4)

1348 Louvain-la-Neuve

010/41 05 46

Philharmonie Royale Concordia

125^e ANNIVERSAIRE

Dimanche 20 septembre

CORTEGE MUSICAL & FOLKLORIQUE

à 10 heures 30 : Centre Culturel et Artistique
SEANCE ACADEMIQUE
avec la participation de l'Orchestre de Chambre de la
Philharmonie Royale Concordia
sous la Direction de Madeleine DELOBBE

à 14 heures 30 : CORTEGE MUSICAL & FOLKLORIQUE
Départ des groupes de différents quartiers de la Ville
Avec la participation de :
Groupe Ecossais Coriovallum Pipe Band de
Heerlem (Pays-Bas)
Les Moncrabeau de Namur
Les Chinels de Fosse-la-Ville
Groupe Empire Napoléonien de Morlanwelz
ainsi qu'une Exposition sur le Thème « Napoléon »
Clique « Le Progrès » de Tubize
La Fanfare Royale Ste-Cécile et les Majorettes de
Courrière
Les Majorettes de Limal
La Fanfare St-Jean-des-Bois de Limelette
La Fanfare de Pécrot
La Fanfare de Hamme-Mille
La Fanfare de Tourinnes-la-Grosse
Groupes sportifs et culturels Ottintois

vers 18 heures 30 : Place du Centenaire
RONDEAU FINAL
Le cortège traversera la Ville et les groupes musicaux
participants se produiront en concert ininterrompu.

1862 - 1987

CONCOURS DESSIN

Nos lecteurs se souviennent du concours lancé dans notre numéro 32 sur le thème : « Le Tiers-Monde et Nous ».

Nous publions ici les cinq meilleurs dessins et la liste des gagnants :

1^{er} prix :
Yombo Katanga
Rue des Chinels, 1/001

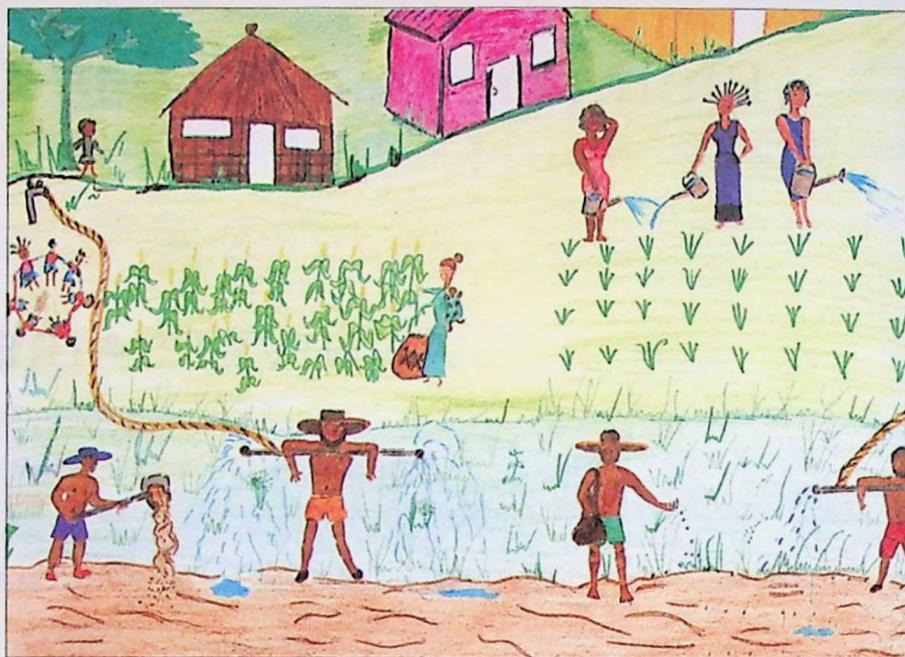
2^e prix :
Benthuis Micheline
Rue de la Chapelle 86

3^e prix :
Davreux Céline
Clos des Mésanges 11

4^e prix :
Davreux Sophie
Clos des Mésanges 11

5^e prix :
Marien Christophe
Avenue Jurdant 20

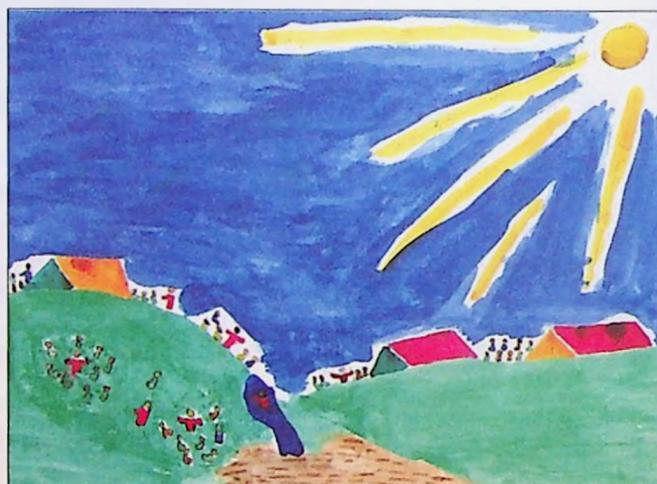
Bravo à tous !



1



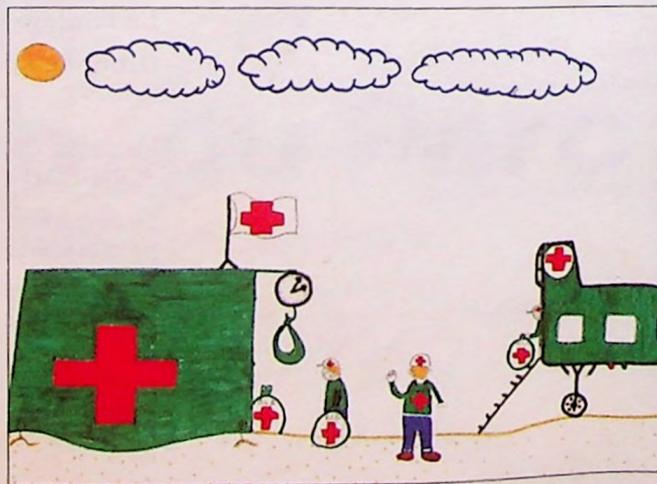
2



3



4



5